



## La Session extraordinaire consacrée aux enfants

Photo : Lisa Taylor / Save the Children

### *Articles de fond*

**La Session extraordinaire - jusqu'ici tout va bien - par Per Miljeteig**

**Examen critique de la Session extraordinaire - par Philip Veerman**

**Projecteur sur les droits de l'enfant - par Jo Becker**

Le réseau d'information sur les droits de l'enfant (CRIN - Child Rights Information Network) est une organisation basée sur les membres qui la composent et un réseau de plus de 1.100 organisations de défense des droits de l'enfant réparties de par le monde. Il cherche à améliorer la vie des enfants au travers de l'échange d'informations sur les droits de l'enfant et de la promotion de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant.



**Bulletin de CRIN**

Rédactrice	Andrea Khan
Co-rédactrice	Laura Greenwood
Conseiller de la rédaction	Bill Bell
Équipe de direction	Sven Winberg Janet Nelson Bill Bell Youseff Hajjar
Secrétaire de la rédaction	Maisha Frost
Traduction française	Isabelle Fernández (SOL language)
Traduction espagnole	Francisco Ariza (Planet Translations)
Design	Greenhouse



# Bulletin de CRIN - Numéro 14

- *La Session extraordinaire consacrée aux enfants*

## **5 Editorial**

6 Résumé des actualités

## **9 Suivi de la macroéconomie**

9 La vraie situation en chiffres par Kalle Elofsson, Kenneth Melin et Sven Winberg

12 Piètres excuses pour justifier la pauvreté infantile par Marie Wernham

## **15 La Session extraordinaire consacrée aux enfants**

15 La Session extraordinaire - jusqu'ici tout va bien par Per Miljeteig

17 Fiche d'information : Résolution 54/93 - Session extraordinaire de l'Assemblée générale en 2001 pour donner suite au Sommet mondial pour les enfants

19 Examen critique de la Session extraordinaire par Philip Veerman

21 Fiche d'information : Qu'est-il arrivé durant les dix années qui se sont écoulées depuis le Sommet mondial pour les enfants

23 "Dites oui pour les enfants" par l'UNICEF

24 Projecteur sur les droits de l'enfant par Jo Becker

26 Les droits de l'enfant et les petites armes - il faut maintenir la pression par Christina Torsein

28 Pour un monde arabe digne des enfants par l'Arab Resource Collective

29 Préparatifs de l'Europe centrale et de l'est, des États baltes et de la Communauté des États indépendants en vue de la Session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants.

31 Faire tomber les barrières par Graeme Thompson

32 Une décennie digne des adolescents par Jessica Nott

34 Écouter les voix des jeunes par Clare Feinstein

## **36 Publications**

36 Documents clés pour la Session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants

## **38 Formulaire d'adhésion**

## **39 Calendrier des manifestations**



Photo : Howard Davies / Save the Children





# Éditorial

Dans quelques mois, les Nations Unies convoqueront une réunion qui constitue la première véritable occasion depuis dix ans de placer les droits humains des enfants en bonne position à l'ordre du jour mondial. La Session extraordinaire consacrée aux enfants aura lieu, sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, du 19 au 21 septembre 2001. Elle rassemblera des gouvernements, des chefs d'États, des organes de l'ONU, des organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres protagonistes concernés. Ce numéro du bulletin de CRIN se concentre sur cette réunion et sur les préparatifs préalables.

La Session extraordinaire consacrée aux enfants a deux objets : 1) procéder à un bilan des progrès réalisés pour les enfants depuis 1990, en revenant spécifiquement sur la réalisation des buts du Sommet mondial pour les enfants, et 2) affirmer un nouvel engagement envers les enfants et développer un nouvel ordre du jour mondial pour eux durant la décennie à venir.

CRIN est un réseau d'information qui cherche à satisfaire les besoins de la communauté des droits de l'enfant, et la Session extraordinaire consacrée aux enfants constitue un important axe de travail pour nombre de nos membres. Jusqu'ici, les événements préparatoires nationaux, régionaux et internationaux ont eu lieu pour que le plan d'action final qui émanera de la Session extraordinaire prenne en compte les opinions et les points de vue propres aux différentes régions. Dans le climat en mutation actuel, on ne saurait trop insister sur l'importance de pouvoir accéder aux informations et les échanger efficacement au sein de la communauté des droits de l'enfant.

CRIN a mis au point un bureau thématique virtuel sur son site Internet, ainsi qu'un service régulier par e-mail pour la Session extraordinaire. Ils proposent tous deux des mises à jours régionales, les dernières nouvelles, le détail des événements et de la documentation concernant cet important événement. Toutes les informations du Caucus sur les droits de l'enfant sont disponibles sur le site Internet de CRIN. Lors des réunions préparatoires elles-mêmes, CRIN assure une couverture quotidienne par e-mail et sur papier.

Per Miljeteig ouvre la série d'articles concernant la Session extraordinaire par une réflexion prudente mais optimiste sur les avantages de la participation au processus de la Session extraordinaire.

En revanche, Philip Veerman lance un discret appel à la prudence concernant le processus. Il se pose la question de savoir si la large participation à la Session extraordinaire fera en fait quoi que ce soit pour promouvoir un tant soit peu les droits de l'enfant. Entraînera-t-elle un engagement accru de la part des gouvernements et des changements ultérieurs au niveau des politiques économiques pour investir dans le bien-être des enfants au niveau national ?

Il faut prendre cet avertissement au sérieux. D'après la deuxième version révisée de l'avant-projet de conclusions, "Un monde digne des enfants", il semblerait que les recommandations émanant de groupes comme le Caucus sur les droits de l'enfant en faveur d'une approche davantage axée sur les droits soient en général ignorées pour le moment.

Un article du Caucus sur les droits de l'enfant décrit la manière

dont ce groupe (au nom de centaines d'ONG) a formulé un "Ordre du jour des droits de l'enfant pour la prochaine décennie". Ce groupe préconise un avant-projet de conclusions qui est en fait un plan d'action pour la mise en œuvre complète de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Nous rassemblons un ample éventail de vues diverses pour illustrer les activités très variées, et les différents ordres du jour et voix qui, d'une manière ou d'une autre, sont tous liés à la Session extraordinaire. Il y a des études de cas régionales. Un autre auteur nous rappelle que de nombreuses questions doivent être abordées avant que les enfants et les jeunes puissent sérieusement participer aux manifestations internationales. Nous nous penchons également sur le Mouvement mondial en faveur des enfants – initiative menée par six grandes organisations et Nelson Mandela et Graça Machel. Et un auteur demande instamment aux communautés de la défense des droits de l'enfant et de la lutte contre les petites armes de redoubler d'efforts et de réduire l'écart entre deux réunions liées de l'ONU : la Session extraordinaire consacrée aux enfants et la Conférence de l'ONU sur le commerce illicite des armes petites et légères sous toutes ses formes.

La Session extraordinaire se concentrera sur un certain nombre de buts et cibles principaux. L'un de ces buts - la mortalité infantile et des moins de cinq ans - réitère la promesse faite en 1990. Et trois des buts (malnutrition, mortalité maternelle et accès à de l'eau potable salubre et à des installations sanitaires hygiéniques) constituent en fait un recul par rapport aux promesses de 1990.

L'examen de fin de décennie du suivi du Sommet mondial pour les enfants devrait annoncer que certains progrès ont été réalisés depuis 1990, mais que la mesure dans laquelle les cibles établies lors du sommet ont été atteintes est loin d'être impressionnante. La mortalité infantile et des moins de cinq ans n'a diminué que de 14 pour cent (au lieu du but de 50 pour cent), la malnutrition a diminué de 17 pour cent (et non de 50 pour cent), la réduction de la mortalité maternelle a été faible (et non de 50 pour cent), et l'accès universel à l'eau potable salubre et à des installations sanitaires hygiéniques est loin d'être une réalité.

L'engagement des gouvernements en faveur un ordre du jour mondial pour les enfants doit être d'abord mesuré en fonction du degré de réalisation des buts du Sommet mondial pour les enfants. Sur la base de cette attitude réaliste, le second test décisif devrait comparer les buts de la Session extraordinaire consacrée aux enfants aux promesses faites lors du Sommet mondial pour les enfants.

Si la communauté internationale, l'Assemblée générale et les États membres veulent réellement renouveler leur engagement envers les enfants, ils ne doivent pas abandonner les buts de 1990.

Le véritable défi pour les ONG, les jeunes et les autres protagonistes de la société civile consistera à veiller à ce que l'Assemblée générale de l'ONU et les États membres s'engagent à prendre de véritables mesures, et que cet engagement puisse être, et soit, suivi, mesuré et mis en œuvre. Leur promesse aux enfants du monde doit se baser sur les promesses passées, telles que formulées par le Sommet mondial pour les enfants, ainsi que par la Convention relative aux droits de l'enfant.



## Résumé des actualités

### **Nouvelle initiative mondiale pour mettre fin à toutes les formes de châtement corporel des enfants**

La nouvelle Initiative mondiale a été lancée pour accélérer l'interdiction de toutes les formes de châtement corporel des enfants à l'échelle internationale. Son message clé est que les enfants jouissent du même droit humain fondamental que les adultes à être protégés de toute forme de violence, y compris les coups et l'humiliation.

Dans la plupart des États des quatre coins du monde, de nombreux enfants, y compris des bébés, continuent d'être soumis au châtement corporel, et un nombre considérable d'entre eux subissent des blessures sérieuses. Dans de nombreux pays en dehors de l'Europe, les enseignants sont encore autorisés à frapper les élèves, et dans au moins 50 pays, la flagellation des délinquants juvéniles est encore utilisée comme peine imposée par les tribunaux et comme châtement dans les institutions pénales.

Au travers de son travail, l'Initiative mondiale cherche à :

- lancer une ample campagne d'information et d'éducation pour promouvoir des manières non violentes de s'occuper des enfants
- forger une solide alliance d'organismes de défense des droits de l'homme, d'individus clés et d'organisations non gouvernementales internationales et nationales contre le châtement corporel
- rendre le châtement corporel des enfants visible en établissant une carte mondiale de sa fréquence et de son statut juridique, en veillant à ce que les opinions des enfants soient entendues et en suivant les progrès dans le sens de son élimination
- faire pression sur les gouvernements pour qu'ils interdisent systématiquement toutes les formes de violence, y compris le châtement corporel, et développent des programmes d'éducation publique
- fournir une assistance technique approfondie pour aider les États à mener à bien ces réformes.

Cette initiative a été lancée durant la session de la Commission des droits de l'homme à Genève en avril 2001, et elle est d'ores et déjà soutenue par la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, entre autres. On trouvera de plus amples informations sur le site Internet [www.endcorporalpunishment.org](http://www.endcorporalpunishment.org) L'Initiative mondiale demande à présent aux ONG internationales et nationales de signer sa déclaration de buts. Vous pouvez vous procurer des informations supplémentaires à ce sujet en vous adressant à [info@endcorporalpunishment.org](mailto:info@endcorporalpunishment.org)

Source : [info@endcorporalpunishment.org](mailto:info@endcorporalpunishment.org)

### **Les maires de Macédoine s'engagent en faveur des enfants**

L'Association des maires, récemment formée et composée des maires de chacune des 123 municipalités de la Macédoine, ainsi que des membres des centres de jeunes "Babylon" soutenus par l'UNICEF, ont assisté au lancement de la campagne "Dites OUI pour les enfants" en Macédoine, dans le cadre d'activités nationales relatives au Mouvement mondial en faveur des enfants, le 26 avril 2001.

Parmi les nombreuses activités qui ont eu lieu lors du lancement, on peut citer l'adoption de "La déclaration d'un ordre du jour pour les enfants" et l'annonce de l'"Alliance des maires pour les enfants". Les délégués présents à ce lancement se sont engagés à

suivre les principes figurant dans la Convention relative aux droits de l'enfant dans le plan stratégique quinquennal de l'Association des maires, qui sera coordonné avec le médiateur national pour les enfants.

L'Alliance des maires pour les enfants comporte des engagements pour favoriser le bien-être et les droits des enfants du pays. Il s'agit entre autres d'examiner et d'inclure des buts pour les enfants dans la stratégie de l'association, de dispenser une formation en droits de l'enfant, de développer des plans d'action locaux avec les enfants, d'utiliser l'Alliance des maires pour établir des villes accueillantes pour les enfants et faire participer les jeunes aux réunions de citoyens ou à celles des conseils chargés de prendre les décisions. Pour obtenir de plus amples informations, prière de contacter Monique Thormann ([mthormann@unicef.org](mailto:mthormann@unicef.org)).

Source : UNICEF

### **L'engagement de Berlin - Promesse d'un environnement digne des enfants**

La Conférence sur les enfants en Europe et en Asie centrale, organisée par les ministères des Affaires étrangères de l'Allemagne et de la Bosnie-Herzégovine, avec le soutien de l'UNICEF, et qui a eu lieu du 16 au 18 mai 2001, a constitué un prélude régional à la toute première Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux enfants. Des délégués venus de toute l'Europe et l'Asie centrale, ainsi que du Saint-Siège, ont pris un engagement spécial, appelé "Engagement de Berlin", en vue de créer un environnement digne des enfants dans la région.

L'"Engagement de Berlin" décrit les buts et l'axe central pour le développement futur de politiques générales favorables aux enfants dans les différents États au cours des 10 années à venir. Cette conférence a constitué l'apogée d'une série de consultations entre les gouvernements, les sociétés civiles, les ONG, les jeunes, l'UNICEF, d'autres organes de l'ONU, l'UE, le Conseil de l'Europe, l'OSCE et d'autres organismes régionaux, toutes visant à améliorer la vie des enfants. Les discussions supplémentaires à Berlin, venant s'ajouter à l'"Engagement de Berlin", aboutiront également à un rapport détaillé décrivant les stratégies et les recommandations relatives à l'action nécessaire. C'est la première fois que les gouvernements d'Europe et d'Asie centrale se sont rassemblés et engagés conjointement à intensifier les efforts en vue de mettre en œuvre la Convention relative aux droits de l'enfant.

En bref, l'"Engagement de Berlin" reconnaît que :

- les enfants sont des citoyens à part entière
- ils doivent être consultés et inclus dans les discussions sur les questions qui les concernent
- l'investissement dans leur développement est la clé pour construire une société paisible et prospère.

De plus, il se concentre sur l'importance de :

- ajuster la législation nationale
- fournir les fonds nécessaires
- suivre les progrès
- prendre les autres mesures nécessaires pour faire des droits de l'enfant une réalité.



L'«Engagement de Berlin» comporte un plan en 20 points qui indique les mesures clés à prendre pour combattre et aborder la pauvreté et l'exclusion sociale, la violence et les mauvais traitements, l'impact sérieux de la transition dans de nombreux pays, les questions relatives à la santé et à l'environnement, la justice inter-générationnelle, l'état de l'éducation et l'importance de la participation continue des enfants et des jeunes aux décisions qui affectent leur vie.

Source : UNICEF [www.unicef.org/newsline/01or47.htm](http://www.unicef.org/newsline/01or47.htm)

### **Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH et le sida**

Alarmée par l'accélération de l'épidémie et son impact mondial, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de convoquer une session extraordinaire sur le VIH et le sida au niveau politique le plus élevé. Cette session, qui aura lieu du 25 au 27 juin 2001 à New York, vise à intensifier l'action internationale pour lutter contre l'épidémie et mobiliser les ressources requises. Lors de la session extraordinaire, des délégations nationales de haut niveau discuteront des plans d'action qui se sont avérés les plus efficaces au moment d'aborder la situation du sida dans leur propre pays et des mesures suivantes à prendre. Des tables rondes interactives rassembleront des chefs de gouvernement, des activistes de la lutte contre le sida et des experts et partenaires du secteur privé afin de se concentrer sur les questions clés.

Étant donnée l'urgence de l'épidémie, on attend des gouvernements présents à la Session extraordinaire qu'ils conviennent d'une déclaration d'engagement qui décrira les domaines prioritaires dans lesquels des mesures plus décisives doivent être prises. Il est probable que parmi ces domaines figureront la prévention, l'accès amélioré aux soins et au traitement, les soins dispensés aux enfants devenus orphelins à cause du sida, le développement des partenariats entre les secteurs public et privé, la nécessité d'une réponse multisectorielle à l'épidémie et de ressources proportionnées à la crise. De plus, il est attendu que la Session extraordinaire établira un certain nombre de cibles concrètes concernant les mesures de lutte contre le VIH et le sida, en se basant sur les buts adoptés lors de précédents forums des Nations Unies. Parmi elles figurent la cible convenue par quelque 150 chefs d'État et de gouvernements lors du Sommet du millénaire de l'ONU en septembre 2000, pour enrayer et commencer à renverser la propagation du VIH et du sida d'ici à 2015.

Source : ONUSIDA [www.un.org/ga/aids/](http://www.un.org/ga/aids/)

### **La situation des enfants au Soudan**

Dans un rapport publié le 16 mai 2001, Save the Children (UK), importante organisation caritative internationale de protection des enfants, annonce qu'il n'y a presque plus de temps pour empêcher une énorme catastrophe dans l'ouest du Soudan. Dans les zones les plus gravement affectées, 1 enfant sur 3 souffre déjà de malnutrition. Malgré les avertissements lancés à plusieurs reprises au gouvernement britannique et à la communauté internationale, les enfants meurent car ils manquent de nourriture, d'eau et de traitements médicaux en cas d'urgence.

Près d'un million de personnes souffrent directement des effets d'une sécheresse qui sévit depuis deux ans à Darfur, dans l'ouest du Soudan. Le statut nutritionnel des enfants a atteint un niveau alarmant, et il n'y pas d'amélioration en perspective à moins que des mesures ne soient prises immédiatement. La prochaine récolte ne sera pas prête avant 6 mois, et tous les mécanismes permettant aux populations de s'en sortir sont en passe de s'effondrer. Plus de 400.000 personnes manquent gravement d'eau. De plus en plus de personnes partent vers les villes en quête de nourriture pour survivre. Les taux de malnutrition, d'indigence et de mortalité continueront d'augmenter au cours des quelques mois à venir.

Source : Bureau de presse de Save the Children, Tél. : +44 (0)20 7716 2280 ; E-mail : [press@scfuk.org.uk](mailto:press@scfuk.org.uk)

### **La Côte d'Ivoire se concentre sur l'intégration des enfants libériens dans l'éducation**

Durant les années 90, tandis que la guerre civile déchirait leur pays, de nombreux Libériens se réfugièrent en Côte d'Ivoire. La fin de la guerre rendit les rapatriements volontaires possibles, et ils commencèrent en 1997, organisés par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Cependant, environ 120.000 Libériens choisirent de rester en Côte d'Ivoire. Depuis dix ans, le HCR et d'autres organismes financent la scolarisation des enfants réfugiés dans les écoles administrées par l'Adventist Relief Aid Agency (ADRA) et gérées selon le système d'éducation du Libéria. Cependant, comme la situation des Libériens n'est plus une «urgence», le HCR a proposé au gouvernement ivoirien de se charger dorénavant de leur scolarisation.

L'intégration proposée de ces enfants dans les écoles est à l'origine de cette récente réunion de représentants des ministères ivoiriens de l'Éducation et de la Défense et de la protection civile, de spécialistes du système d'éducation du Libéria et autres, et de représentants d'organes de l'ONU et d'ONG internationales. Les autorités de la Côte d'Ivoire espèrent intégrer quelque 20.000 enfants libériens dans le système d'éducation au cours de la prochaine année académique, laquelle débute en octobre, mais elles ont des doutes quant à la manière dont ce projet peut être pleinement soutenu. De plus, les participants à cette réunion, à Yamoussoukro, le 15 mai 2001, ont fait remarquer que, pour que l'intégration des enfants libériens dans le système d'éducation ivoirien soit complète et réussie, il faudra surmonter un certain nombre d'obstacles. Cette réunion a permis aux participants d'examiner les obstacles techniques et socio-psychologiques auxquels doit faire face le projet proposé. Les participants ont suggéré une série de recommandations afin d'assurer la mise en œuvre réussie de ce projet.

Source : Unité d'information humanitaire de l'ONU IRIN. E-mail : [IRIN-WA@irin.ci](mailto:IRIN-WA@irin.ci) - 15 mai 2001.

### **La SADC prend des mesures pour éliminer le travail infantile en Afrique du Sud**

Les efforts en vue de mettre fin aux formes les plus abusives de l'exploitation des enfants sont entrés dans une nouvelle phase avec la mise en œuvre de la Convention internationale sur l'élimination du travail infantile après sa ratification rapide par plus de 40 pays, dont sept sont des États membres de la South



African Development Community (SADC - Communauté sud-africaine pour le développement). Ces membres de la SADC - le Botswana, le Malawi, Maurice, la Namibie, les Seychelles, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe - ont ratifié la convention avant le 16 janvier. Le secrétaire général de la SADC, Prega Ramsamy, a déclaré que la région était résolue à éliminer toutes les formes du travail infantile : "Nos États membres continuent de prendre diverses mesures, dont la ratification des conventions appropriées et l'établissement de banques de données pour aborder la question".

Selon l'OIT, on compte 250 millions d'enfants d'entre cinq et quatorze ans qui travaillent dans les pays en voie de développement, et environ 80 millions d'entre eux se trouvent en Afrique.

Source : Southern African Research and Documentation Centre (SADC)  
[www.sardc.net/editorial/sanf/2001/Iss6/Nf1.html](http://www.sardc.net/editorial/sanf/2001/Iss6/Nf1.html)

### **Le parlement égyptien approuve en partie la Charte africaine des droits de l'enfant**

Le ministre des Affaires parlementaires, Kamal el-Shazli, a annoncé que le parlement égyptien a approuvé la plus grande partie de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (la Charte africaine des enfants). Cependant, il en a rejeté quelques parties comme étant contraires à la loi islamique et à la tradition égyptienne. Cette charte, rédigée sous les auspices de l'Organisation de l'unité africaine et en vigueur depuis novembre 1999, vise à protéger les enfants de l'exploitation économique, de la maltraitance et de la consommation de substances nocives. M. El-Shazli a cité comme inacceptables certaines clauses, dont celles permettant l'adoption, l'établissement de l'âge minimum du mariage à 18 ans pour les filles et la proscription de la mise à mort des femmes enceintes et qui allaitent. Il a précisé que l'Islam interdit l'adoption et que l'Égypte autorise le mariage à 16 ans et l'exécution de femmes à partir de deux mois après la naissance de leur enfant.

Pour obtenir un supplément de renseignements sur la Charte africaine des enfants, allez sur le site :  
[http://www.unhcr.ch/refworld/legal/instruments/children/afr\\_e.htm](http://www.unhcr.ch/refworld/legal/instruments/children/afr_e.htm)

Source : UN Foundation, 11 mai 2001 (Reuters/CNN.com, 6 mai  
<http://www.cnn.com/2001/WORLD/meast/05/06/rights.egypt.children.reut/index.html>)

### **La conférence de Jordanie demande la cessation du recrutement d'enfants soldats**

Une conférence sur les enfants soldats, qui s'est tenue à Amman, en Jordanie, s'est conclue par un appel pour mettre fin au recrutement d'enfants, y compris de filles, comme soldats, et pour la protection des enfants qui vivent sous occupation. Cette réunion de trois jours avait été organisée par l'UNICEF, la Coalition to Stop the Use of Child Soldiers et le Jordanian Institute of Diplomacy. La déclaration finale de la réunion demande aux États de signer le protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'utilisation d'enfants soldats avant la Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux enfants, qui aura lieu en septembre.

La déclaration finale de la conférence note la corrélation entre les enfants soldats et la fourniture de petites armes, et demande en outre aux gouvernements d'empêcher les entreprises de promouvoir l'utilisation d'enfants dans les situations de conflit. Cependant, dans le cas de la Palestine, les participants ont conclu que les enfants palestiniens n'avaient pas été systématiquement recrutés pour combattre, mais s'étaient retrouvés pris dans la violence de la région (Barbara Plett, BBC Online, 10 avr.).

"Il est juste de dire que la situation de la Palestine a beaucoup assombri cette conférence", a déclaré Rory Mungoven, coordinateur de la coalition sur les enfants soldats. "Mais, dans le même temps, nous nous préoccupons de tous enfants, où qu'ils soient. Des enfants se battent et meurent dans toutes les régions du monde et nous leur devons d'agir, à tous."

Il y a plus de 300.000 enfants qui combattent dans des conflits armés dans plus de 30 pays de par le monde, et on espère donc que cet appel pour mettre fin au recrutement d'autres enfants soldats sera fructueux.

Source : UN Foundation – [www.unfoundation.org](http://www.unfoundation.org)

### **Un cadeau pour les enfants du 21ème siècle - campagne mondiale pour éradiquer la polio**

Tandis que nous entrons dans un nouveau millénaire, une occasion historique s'offre au monde de prendre des mesures concertées au niveau mondial pour les enfants et leur avenir. La polio est causée par un virus qui attaque le système nerveux et entraîne la paralysie, et parfois la mort. Tout le long de l'histoire, la polio a paralysé des millions de personnes, principalement des enfants en bas âge, toutes classes sociales confondues, riches et pauvres. Aujourd'hui, entre 10 et 20 millions de personnes de tous âges vivent avec une paralysie causée par la polio, qui est presque irréversible. Et, bien que des milliers de nouveaux cas surgissent chaque année, plus de 150 nations sont désormais débarrassées de la polio, et la maladie a été éradiquée dans 90 pour cent du monde. L'effort mondial d'éradication de la polio, coordonné par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de l'ONU, est une collaboration entre de nombreux partenaires publics et privés, dont le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), qui fournit le vaccin oral contre la polio, l'organisation US Centers for Disease Control and Prevention, qui offre des connaissances techniques spécialisées, et l'organisation de prestation de services Rotary International, dont les 1,2 millions de membres, répartis dans 159 pays, ont fait de l'éradication de la polio l'axe principal de leurs efforts de mobilisation de fonds et de travail volontaire.

Cinq mesures doivent être prises pour éradiquer la polio : l'immunisation d'usage, l'immunisation en masse, l'établissement d'un système de surveillance (pour signaler les cas dès le début), les campagnes de "nettoyage", pour maintenir le virus à distance, et, enfin, la certification.

Source : The UN Foundation. [www.unfoundation.org/spotlight/polio.cfm](http://www.unfoundation.org/spotlight/polio.cfm)



## La vraie situation en chiffres

*De nouvelles études des budgets nationaux viennent éclairer sous un nouvel angle la vraie mesure de ce qui se fait pour les enfants. Compte rendu de Kalle Elofsson, Kenneth Melin et Sven Winberg*

La macroéconomie concerne une ample gamme de politiques générales. Dans son article "La vue d'ensemble", Stefan de Vylder établit le lien entre la macroéconomie et les enfants. Il fait remarquer que les politiques macroéconomiques concernent une ample gamme de politiques économiques et démontre la manière dont les politiques monétaires affectent les enfants au travers des taux d'intérêt, de l'inflation et des taux de change. De plus, il explique comment les politiques économiques extérieures, comme les accords commerciaux, ont un effet sur le prix des produits de base et comment les politiques générales qui semblent avoir un très faible impact sur les enfants sont souvent favorables ou défavorables à l'intérêt supérieur de l'enfant.

Nous examinerons un domaine de la macroéconomie de plus près dans le cadre de cet article : l'impact des politiques générales fiscales. Ces politiques sont liées aux impôts et aux dépenses gouvernementales, lesquels (comme le montre le budget public) reflètent également les priorités globales du gouvernement. Il s'agit là d'un domaine qui revêt un intérêt croissant, et Save the Children Suède travaille sur cet aspect de la macroéconomie et des enfants depuis quelques années.

Les politiques fiscales sont étroitement liées à l'article 4 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. "Les États parties s'engagent à prendre toutes les mesures législatives, administratives et autres qui sont nécessaires pour mettre en œuvre les droits reconnus dans la présente Convention. Dans le cas des droits économiques, sociaux et culturels, ils prennent ces mesures dans toutes les limites des ressources dont ils disposent et, s'il y a lieu, dans le cadre de la coopération

internationale."(article 4, Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant).

Dans les budgets nationaux et régionaux et la distribution des dépenses régionales, nous trouvons des réponses à la question de savoir comment les États parties prennent des mesures en vue de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant "dans toutes les limites des ressources dont ils disposent et, s'il y a lieu, dans le cadre de la coopération internationale".

Plus de dix ans après la signature de la Convention, des questions sont soulevées sur la mesure des efforts effectués en faveur des enfants. Les États respectent-ils la Convention qu'ils ont signée en 1989 et, dans l'affirmative, leurs politiques générales se concrétisent-elles dans l'affectation de parts de leurs budgets aux enfants ?

Du fait de la nécessité d'acquérir plus de connaissances dans ce domaine, Save the Children Suède a lancé le "International Child-focused Budget Study Project" (Projet international d'étude des budgets axée sur les enfants). Cette étude soutient des initiatives en vue d'entreprendre une analyse des budgets publics en Éthiopie, au Salvador, en Palestine, au Pérou, en Afrique du Sud, en Suède et au Viêt-Nam. Pour tous les participants à cette étude (à l'exception de l'Afrique du Sud), il s'agit d'un premier pas dans le sens de la compréhension de la manière dont les budgets publics (en se concentrant sur le côté dépenses) sont établis et de l'attention accordée aux enfants dans les politiques générales et en particulier dans les dépenses budgétaires réelles.



Photo : Eli Reed / Magnum Photos



Parmi les conclusions préliminaires des études figurent les suivantes :

En général, les intentions des États, telles qu'exprimées dans les lois, les politiques et les plans, favorisent la mise en œuvre des droits de l'enfant. Nombre des États ont augmenté leurs dépenses pour satisfaire les droits de l'enfant mais, dans la plupart des cas, ces augmentations sont soit insuffisantes soit insignifiantes.

Dans l'étude du cas de l'Éthiopie, un pays où a été développé un ambitieux Plan national d'action pour les enfants (et les femmes), on constate que ce programme n'a pas du tout été utilisé par le gouvernement ou par les agences chargées de la mise en œuvre pour assigner le budget et les activités.

En Afrique du Sud, les enfants en général et les enfants pauvres en particulier ont bénéficié d'un surcroît d'attention, tant sur le plan des politiques qu'en ce qui concerne les affectations budgétaires elles-mêmes. Les dépenses dans le domaine de l'éducation ont favorisé les enfants et ont été dirigées vers les secteurs les plus pauvres de la société. En ce qui concerne les dépenses dans le domaine de la santé, 30 pour cent du budget a été consacré aux services aux enfants (santé et nutrition) et cette proportion devrait s'accroître. Cependant, l'étude conclut que ceci est insuffisant. La prestation de services en vue du respect des droits de l'enfant dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'éducation est encore médiocre dans d'autres pays ayant un niveau similaire de revenus.

En Palestine, un Plan national d'action pour les enfants et les institutions chargées de la mise en œuvre a été établi et approuvé par Yasser Arafat, le dirigeant de l'Organisation de libération de la Palestine. En conséquence, les dépenses dans l'éducation de base ont connu une augmentation spectaculaire et la participation à l'éducation de base (scolarité maternelle, primaire et secondaire) s'est accrue de 43 pour cent. Cependant, les dépenses sociales comme part du budget total ont diminué et les enfants n'ont reçu la priorité en matière de bien-être social que récemment.

Au Viêt-Nam, un Plan national d'action pour les enfants a été adopté en 1991, comportant quatre ambitions et objectifs prioritaires. L'un de ces objectifs était l'éducation pour tous les enfants. Entre 1990 et 1997, les dépenses dans le domaine de l'éducation sont passées de 12 à 15 pour cent du budget de l'État, ce qui représente une spectaculaire augmentation en termes réels. Ceci a également abouti à la scolarisation d'un nombre accru d'élèves, de 89 pour cent en 1992 à 97 pour cent en 1997. Cependant, les enfants issus de groupes vulnérables ont été exclus de l'éducation. Il s'agissait notamment des pauvres en milieu rural, des minorités ethniques et des enfants handicapés.

En Suède, pays considéré comme parmi les meilleurs sur le plan des droits de l'enfant, les enfants ont subi des effets négatifs suite à la crise financière du début des années 90. Les services sociaux ont fait l'objet de coupes sombres et l'étude conclut que les effets de ces coupes ont été tout particulièrement importants pour les enfants. Ceci est contraire à l'esprit de la convention.

Photo : Neil Cooper and Jan Hammond / Save the Children





En général, l'étude conclut que le manque de précisions concernant la manière dont les enfants sont ciblés dans les budgets fait qu'il est difficile d'estimer la mesure dans laquelle l'augmentation des dépenses dans les services sociaux en général profite réellement aux enfants. On suppose en général que les dépenses dans les services sociaux profitent aux enfants, supposition apparemment raisonnable. La spécification insuffisante fait qu'il est aussi plus difficile de dégager les liens entre ce qui a véritablement été dépensé au niveau local pour les enfants (par exemple écoles, hôpitaux et bien-être social) et les politiques et objectifs nationaux concernant les enfants et leurs droits. Un autre aspect qui ressort des études est la disponibilité de données médiocres concernant la situation des enfants. Non seulement il a été difficile de déterminer le montant réel des dépenses, mais il a été encore plus dur d'établir la mesure dans laquelle les dépenses abordaient les besoins des enfants de façon adéquate et garantissaient leurs droits.

Dans plusieurs des pays dans lesquels ce projet a été mené, un processus de décentralisation est en cours. Les études menées dans ces pays considèrent que la décentralisation est une initiative positive pour les enfants, dans la mesure où elle permettrait aux autorités locales d'adapter leurs dépenses aux besoins et aux conditions locaux et où elle rapprocherait également le processus de prise de décisions des personnes concernées.

Cependant, dans certains pays qui n'ont pas beaucoup progressé dans le sens de la décentralisation, comme la Palestine, les autorités locales continuent de relever du ministère compétent et non de la communauté locale elle-même.

En Suède, où la décentralisation est plus avancée, l'étude souligne certains problèmes liés à ce processus. Bien que la responsabilité des priorités budgétaires ait été transférée aux niveaux locaux, c'est tout de même l'État qui a signé la Convention. Les autorités locales ont leurs propres ordres du jour et priorités et, dans ce contexte, il devient de plus en plus difficile pour l'État de garantir une éducation de qualité pour tous.

Pour avoir une vue d'ensemble et parvenir à comprendre les complexes budgets d'État et le processus budgétaire, il faut être compétent et faire des efforts. Le fait que les données soient globales, que plusieurs ministères partagent des responsabilités, que l'assistance au développement englobe des programmes destinés aux enfants et des programmes nationaux ne faisant pas partie du budget principal sont autant de facteurs qui font qu'il est encore plus difficile de comprendre ce processus. Cependant, il semble que l'effort en vaille la peine, car certaines des études de ce projet indiquent des ouvertures et des possibilités quant à la manière dont le processus budgétaire peut être influencé. Le processus budgétaire est également compliqué pour nombre des hommes et femmes politiques qui prennent les décisions, et le fait de les aider à comprendre certaines de ses implications peut diriger l'attention vers les enfants.

La ratification de la Convention dans les pays ayant participé à cette étude (à l'exception de la Palestine) a braqué le projecteur sur les droits de l'enfant tant au niveau de la formulation des politiques qu'à celui de la planification. Les dépenses ont augmenté dans certains domaines qui affectent les enfants, notamment l'éducation (pas en Suède, toutefois). Cependant, il semble probable que l'augmentation des dépenses ne profite pas aux secteurs les plus pauvres de la société et aux groupes les plus vulnérables d'enfants.

L'intérêt accru suscité par "les enfants et la macroéconomie" ces dernières années a permis de faire un pas important dans le sens de la compréhension des obstacles et des possibilités relatifs à la réalisation des droits de l'enfant. Les économistes travaillant dans le domaine des droits de l'enfant ont introduit de nouvelles idées sur la manière de décrire et de comprendre les mécanismes structurels des violations des droits de l'enfant. Il reste encore beaucoup à faire.

Les réseaux informels entre individus, travailleurs de terrain, chercheurs, entités chargées des politiques générales et organisations s'intéressant au thème "les enfants et la macroéconomie" doivent être renforcés. Des approches pluridisciplinaires englobant l'économie, la sociologie, les statistiques et l'anthropologie, pour n'en nommer que quelques-unes, doivent également être développées. Dans son article paru dans le dernier numéro du bulletin de CRIN "La situation en chiffres", John Micklewright fait remarquer que le fait de disposer de données précises sur la vie des enfants peut permettre de mieux placer leurs besoins et leurs droits au centre des débats macroéconomiques. Ceci requiert la contribution de différentes sources. Les connaissances provenant du niveau macro comme micro doivent être combinées, ainsi que celles émanant de différentes études effectuées dans différents contextes.

L'approche axée sur les droits de l'enfant dans les études concernant les enfants et la macroéconomie doit être élaborée car les effets de la réforme économique structurelle et des crises liées à la dette affectent de nombreux domaines de la vie des enfants. Enfin, elle requiert également la participation des enfants eux-mêmes à la compréhension de ces politiques. La valeur de l'intégration d'informations émanant d'enfants dans ce processus, informations qui peuvent revêtir une grande importance, est également sous-estimée en général.

Kalle Elofsson et Kenneth Melin sont agents de programme et Sven Winberg est conseiller supérieur de Rädde Barnen.

Le numéro 13 du bulletin de CRIN sur "Les enfants et la macroéconomie" peut être transféré en format électronique du site [www.crin.org/docs/resources/publications/CRINvol14e.pdf](http://www.crin.org/docs/resources/publications/CRINvol14e.pdf)

On peut se procurer des exemplaires sur papier en contactant CRIN (Cf. adresse au verso de la couverture) ou en nous envoyant un e-mail à l'adresse [info@crin.org](mailto:info@crin.org) Le bulletin est également disponible en français et en espagnol.



## Piètres excuses pour justifier la pauvreté infantile

Marie Wernham présente l'initiative Action internationale contre la pauvreté infantile

L'action contre la pauvreté infantile est urgente, compliquée et en général ignorée ou mal comprise dans le domaine de la macroéconomie. Des cibles ont été établies, et la justification d'une action immédiate basée sur l'intérêt supérieur de l'enfant est évidente.

Une importante conférence sur la pauvreté infantile, qui a eu lieu à Londres le 26 février 2001, a soulevé une série de questions et a donné lieu au rassemblement d'un éventail plus large que de coutume d'ONG et de groupes religieux afin de tenter d'y répondre.

Cette conférence a été convoquée par le ministre britannique des Finances, Gordon Brown, et la ministre du Développement international, Clare Short, reconnaissant du même coup la tendance à intégrer les politiques des domaines du développement et des finances. Les directeurs de la Banque mondiale et du FMI, des représentants du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ainsi que des représentants des pays développés et en voie de développement, d'ONG et de groupes religieux, y ont assisté. Une coalition informelle de 16 ONG et groupes religieux a été

formée pour produire un document complet de discussion pour la conférence intitulé "A Six Point Plan for Eliminating Child Poverty" (Un plan en six points pour éliminer la pauvreté infantile), basé sur les Cibles de développement international (CDI ou IDT en anglais). Il comporte un cadre d'action et adopte une approche centrée sur l'enfant qui aborde les domaines suivants de manière "holistique" et cohérente : la macroéconomie (y compris des dépenses plus durables et prévisibles, l'aide non assortie de conditions, l'annulation d'une plus grande proportion de la dette), l'éducation, la santé, le VIH et le sida, le commerce et l'investissement, et les causes fondamentales des conflits et de la violence.

Parmi les sujets qui ont fait l'objet de discussions, on peut citer : des propositions spécifiques pour un fonds mondial d'achat afin de fournir des vaccins peu coûteux contre les maladies infantiles, des moyens d'encouragement fiscaux pour accélérer les recherches sur les médicaments et les vaccins adaptés aux moyens financiers des pauvres, des crédits fiscaux sur les dons de médicaments et de vaccins par l'industrie pharmaceutique, et de nouveaux fonds pour l'éducation primaire universelle par les gouvernements britannique et italien.

Les ONG et les groupes religieux ont accueilli ces progrès avec un optimisme prudent. La reconnaissance générale de la position centrale qu'occupent les enfants dans la réduction de la pauvreté et les engagements pris par différents groupes de protagonistes ce jour-là ont fait l'objet d'un solide soutien. Cependant, le groupe a réagi en demandant davantage de précisions sur les initiatives relatives à la santé et à l'éducation, en particulier sur l'impact des Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (TRIP) les systèmes de mise en œuvre, l'intégration de nouveaux fonds et de stratégies nationales en matière d'éducation, et la nécessité d'une éducation de qualité, appropriée et accessible. Les questions concernant le suivi des progrès mutuels, la nécessité d'internationaliser l'initiative et la préoccupation relative à l'omission des questions liées à l'environnement et au contrôle des armes ont également été soulevées.

Parmi les questions clés auxquelles les ONG et les groupes religieux s'intéressent spécifiquement figurent :

- Qui assume la responsabilité de la réalisation des cibles de développement international (CDI) pour 2015, en particulier celles concernant la pauvreté infantile ?
- Comment des protagonistes aussi divers que la Banque mondiale, le FMI, l'ONU, les gouvernements de pays développés et en voie de développement, les ONG, les groupes religieux, le milieu de la recherche et le secteur privé peuvent-ils travailler en collaboration pour mettre fin à la pauvreté infantile ?
- Une telle collaboration est-elle faisable ?
- Est-il possible, ou même désirable, de mener une campagne mondiale sur la pauvreté infantile ? La pauvreté infantile est une question d'une grande complexité, qui est liée à une ample gamme de processus et de thèmes macroéconomiques, dont les documents sur la Stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), la dette, le commerce et l'aide, et leurs impacts sur l'éducation, la santé, les moyens d'existence et les conflits.
- Pouvons-nous créer un autre "Jubilee 2000" - un mouvement mondial contre la pauvreté infantile, ou nous trouvons-nous dans un nouveau terrain de campagne ?

Photo : Jenny Matthews / Network and





Cependant, malgré la crainte de ce que ceci s'avérerait être un autre exemple de l'attitude "on continue comme d'habitude", après le départ des participants, il devint évident que cette conférence avait offert quelque chose de différent, ce qui s'était manifesté dans la diversité des protagonistes participants et la présence d'un si grand nombre de "poids lourds" du secteur financier international. C'est ce qui a incité les ONG et les groupes religieux à former une coalition officielle, International Action against Child Poverty, le 24 avril. Cette coalition vise à faire avancer l'initiative, en continuant d'exercer une pression sur les participants à la conférence de février. Elle cherchera à atteindre les CDI, mais elle vise également à influencer sur la manière dont ces processus se déroulent, afin d'assurer l'intégration des enfants dans la prise de décisions à tous les niveaux et la participation significative des personnes affectées par ces décisions.

Afin de contribuer à gérer la coalition, des sous-groupes aideront le groupe à avancer sur les plans de la structure, du financement et de la définition de sa relation avec le Mouvement mondial en faveur des enfants (MME). Ils se pencheront également sur un programme de travail axé sur l'action lié à des manifestations à venir, comme les réunions annuelles de la Banque mondiale et du FMI, la réunion du G8 à Gênes en juillet et, bien entendu, la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants, en septembre. La coalition cherchera à utiliser les cadres existants, comme ces réunions, pour suivre les progrès. Elle fera campagne pour que des approches holistiques et centrées sur l'enfant soient incluses dans toutes les réunions du secteur financier. Une stratégie de consultation pour faire en sorte que l'initiative "appartienne" à la société civile de l'hémisphère Sud et aux enfants et aux jeunes eux-mêmes est en

cours de développement.

Un aspect qui devient de plus en plus clair au milieu des questions et des complexités est que, à moins que tous les processus et thèmes liés à la réduction de la pauvreté soient traités de manière plus "holistique", en prenant en compte les droits de l'enfant durant les décisions sur les politiques générales, il est probable que l'on n'aura aucune raison de se réjouir une fois 2015 arrivée, perspective scandaleuse mais prévisible. International Action against Child Poverty est résolue à faire en sorte qu'il n'en soit pas ainsi, car elle est convaincue que rien ne justifie la pauvreté infantile au vingt-et-unième siècle.

Marie Wernham est chargée de plaidoyer (advocacy) au sein du Consortium for Street Children, un groupe de plus de 30 ONG qui soutient des projets pour les enfants qui vivent et travaillent dans la rue et ceux qui risquent de commencer à vivre dans la rue, en Afrique, Asie, Amérique latine et Europe de l'est. Le Consortium for Street Children est un membre de la coalition International Action Against Child Poverty.



Photo : Dan Redding / Save the Children





## La Session extraordinaire - jusqu'ici tout va bien

*Per Miljeteig participe de près aux préparatifs en vue de la session de septembre et, comme quelqu'un qui s'y connaît, il nous fait part ici de son point de vue concernant le processus*

La Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants est une réunion très en vue de chefs d'État, de gouvernements, d'organes de l'ONU et d'autres organismes, dont des organisations non gouvernementales (ONG), qui aura lieu en septembre 2001 à New York. Cette réunion a été convoquée pour examiner et évaluer les progrès réalisés pour les enfants depuis le Sommet mondial pour les enfants de 1990, qui a eu lieu moins d'un an après l'adoption de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Une manifestation si capitale ne peut pas se préparer en un jour et, de fait, depuis la convocation de la Session extraordinaire en 1999 (résolution 54/193), de nombreuses préparations, aux niveaux national, régional et international, ont eu lieu, et les résultats de ces préparatifs seront pris en compte durant la Session extraordinaire elle-même, en septembre 2001. Le processus de la Session extraordinaire est d'autant plus intéressant que la participation d'une ample gamme de parties prenantes est encouragée. Les participants seront : des ONG (aux niveaux international et de la base populaire), des groupes religieux, des groupes de jeunes, des alliances et des coalitions d'organisations, ainsi que, plus traditionnellement, des gouvernements et les organes de l'ONU concernés.

Je suis à présent bien rentré de New York, l'épicentre des proportions déformées, et le moment est venu de réfléchir et de remettre les choses à leur place. Ce qui me faisait l'effet d'une grande foire bruyante pendant que j'étais plongé dans la 2ème réunion du Comité préparatoire pour la Session extraordinaire revêt progressivement des significations différentes. Il y a trois réunions du Comité préparatoire avant la Session extraordinaire elle-même. Leurs dates sont : du 30 mai au 2 juin 2000, du 29 janvier au 2 février 2001, et du 11 au 15 juin 2001.

L'image la plus puissante est celle de la magie qui opère lorsque vous rassemblez différentes personnes de tous âges venues de tous les coins du monde. Durant une semaine de réunions incessantes dans les salles de conférence mal ventilées et pas vraiment splendides du sous-sol du bâtiment des Nations Unies, c'est une grande quantité d'énergie qui est générée. Il y a des réunions sans fin, des négociations et des débats au sujet de détails linguistiques. Et il y a l'art noble de la lecture des laissez-passer d'accréditation qui permet aux participants de déterminer où ils se situent dans la hiérarchie et quelles portes ils peuvent ouvrir. Une partie de l'énergie créée est de l'énergie vide qui s'évapore tandis que la vapeur s'échappe dans les rues environnantes de Manhattan. Mais en grande partie, c'est une énergie très positive et, ce qui est plus important encore, une énergie contagieuse.

On peut se demander quel est l'intérêt de participer au cirque publicitaire de l'ONU. La question est de savoir si cela vaut la peine de consacrer du temps et de l'énergie à ces choses pour s'engager dans un processus qui est si éloigné de la réalité quotidienne que la plupart d'entre nous connaissons. En fait, on ne peut encore répondre à cette question, car nous ne sommes pas encore arrivés à la fin du processus de la Session extraordinaire.

Ma conclusion, depuis le point de vue que m'a conféré le fait de me trouver au milieu du processus, est que cela vaut la peine de participer. Il est utile d'investir de l'énergie dans ce processus et d'y participer. Les ONG en particulier ont une responsabilité spéciale, dans le sens où elles doivent faire preuve d'encore plus de vigilance et d'énergie durant les phases à venir, ce pour plusieurs raisons, et j'en mentionne quelques-unes ci-après.

Premièrement, le simple fait que, de temps à autre, l'ONU soit envahie par des hordes de vraies personnes, y compris des enfants, qui secouent le milieu diplomatique habituel est en soi plutôt utile. Le processus de la Session extraordinaire est assez unique parce qu'il est ouvert à la participation d'ONG représentant la base populaire qui autrement ne pourraient jamais s'approcher de l'ONU, et parce qu'il encourage cette participation. La quantité énorme et diverse de connaissances spécialisées que ces personnes représentent à elles toutes ont conféré une perspective beaucoup plus large aux discussions qui ont normalement lieu lors des conférences de l'ONU.

Deuxièmement, les personnes qui ont assisté à la deuxième réunion du Comité préparatoire étaient toutes très engagées et représentaient de larges groupes constituants, ce qui signifie qu'elles ne parlaient pas seulement en leur propre nom, mais pour des millions d'autres personnes. Elles ont aussi beaucoup de personnes avec lesquelles travailler à leur retour de New York. Ainsi, la Session extraordinaire et ses préparatifs ont un impact important sur un grand nombre de personnes. Inversement, et c'est un aspect important, un très grand nombre de personnes ont ainsi un impact, au travers de ceux qui les représentent, sur ce qui se passe à New York, car ces représentants sont issus non seulement des grandes ONG internationales, mais aussi de petites organisations de la base populaire ou de coalitions nationales d'ONG.



Je suis convaincu que, malgré les apparences de chaos, les ONG de défense des droits de l'enfant n'ont jamais fonctionné de manière si ordonnée et concentrée lors d'une réunion de l'ONU auparavant. Il y a une longue tradition de collaboration constructive entre les ONG afin de promouvoir les droits de l'enfant et d'entreprendre des efforts conjoints pour influencer sur les gouvernements et l'ONU. La Convention relative aux droits de l'enfant, qui a été rédigée avec la contribution considérable d'ONG sur une période de dix ans (de 1980 à 1989), est devenue l'outil qui nous guide et constitue un cadre pour les travaux que nous effectuons. Ceci est démontré avec beaucoup d'effet par l'exemple du Caucus sur les droits de l'enfant, une alliance composée d'un grand nombre d'ONG qui se présente à présent munie d'un ordre du jour "sans compromis" pour donner aux droits de l'enfant la présence la plus forte et la plus pointue possible durant la Session extraordinaire. Cependant, à plusieurs occasions récemment, des groupes ayant des opinions plus extrêmes ont tenté d'infiltrer et de détourner cet ordre du jour. Ces groupes ont échoué parce qu'ils promouvaient des opinions

contraires à l'esprit de la convention et parce qu'ils sous-estimaient la cohérence qui régnait parmi les autres ONG. Ils ont essayé d'utiliser la vieille ruse "diviser pour diriger" pour influencer le processus et, bien qu'ils aient suscité un grand mécontentement et créé des situations désagréables, ils n'ont pas réussi à avoir l'impact escompté.

Le Caucus sur les droits de l'enfant est un excellent exemple de ce que les ONG peuvent obtenir lorsqu'elles travaillent en collaboration. Il a déjà eu un impact significatif sur l'avant-projet de conclusions et les versions révisées de ce document. Ce Plan d'action, intitulé "Un monde digne des enfants", présentera un engagement renouvelé et promettra des actions spécifiques pour les enfants au cours des dix prochaines années. Le Caucus sur les droits de l'enfant est parvenu à obtenir une position par rapport à l'UNICEF et au bureau du Comité préparatoire, ce qui signifie que ses opinions seront écoutées attentivement. Le travail apparemment interminable d'un petit comité de rédaction du Caucus tout le long de la semaine pourrait avoir l'air d'une perte de temps et d'un gaspillage d'énergie, de par ses cycles incessants de rédaction et de réécriture d'amendements, mais le fait est que ce travail a beaucoup aidé le comité officiel de rédaction, parce qu'il a recueilli et mis en place des commentaires et suggéré des amendements à apporter au texte original, paragraphe par paragraphe. Ces commentaires abordent directement les parties les plus faibles du document et ils sont formulés de manière à promouvoir et renforcer les principes de la Convention.

Enfin, j'ai de l'espoir parce que j'ai vu l'engagement que les gouvernements semblent avoir en ce qui concerne ce processus. Un grand nombre d'experts venus des capitales nationales occupaient nombre des places réservées aux délégations. Ils écoutaient attentivement, au lieu de courir dans tous les sens comme le font normalement les diplomates de l'ONU pour tenter de couvrir plusieurs réunions simultanément. Bien sûr, il y a eu beaucoup de rhétorique onusienne rituelle, mais cette énorme mobilisation montre que les gouvernements se sentent obligés à prendre au sérieux la Session extraordinaire et ses préparatifs. Malgré les ordres du jour nombreux, et parfois pas du tout liés entre eux, qui pourraient inciter les gouvernements à s'engager, la communauté des ONG devrait interpréter ce changement comme un progrès positif. Notre rôle dans le reste du processus, et ce qui viendra après, sera de rappeler sans cesse les engagements que la Session extraordinaire formalisera enfin en septembre et qui nous représentent tous, organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, à l'échelle mondiale et locale.

Per Miljeteig est le chef du Forum for Barnekonvensjonen - la coalition d'ONG norvégiennes pour la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant.

Pour obtenir un supplément d'informations sur la Session extraordinaire, prière de consulter le site Internet de l'UNICEF [www.unicef.org/specialsession](http://www.unicef.org/specialsession) ou le site de CRIN [www.crin.org/specialsession](http://www.crin.org/specialsession)

Photo : Neil Cooper and Jan Hammond / Save the Children





## Fiche d'information

*Résolution 54/93 - Session extraordinaire de l'Assemblée générale en 2001 pour donner suite au Sommet mondial pour les enfants*

L'Assemblée générale, l'organisme de plus haut niveau de prise de décisions des Nations Unies, a adopté la résolution 54/93 le 7 décembre 1999 pour convoquer une Session extraordinaire consacrée aux enfants, qui se tiendra du 19 au 21 septembre à New York, aux États-Unis.

Cette résolution se compose de 22 paragraphes, qui présentent la toile de fond du document et sa raison d'être, et elle comporte les recommandations suivantes concernant la Session extraordinaire et le processus qui la précédera.

### **Pourquoi une Session extraordinaire consacrée aux enfants ?**

La résolution affirme que l'objet de la Session extraordinaire est d'examiner la réalisation des buts du Sommet mondial pour les enfants. De plus, elle lance un appel en faveur d'un engagement renouvelé pour une action future en faveur des enfants au cours de la décennie à venir, à la lumière de l'examen des progrès réalisés depuis le Sommet mondial pour les enfants. Elle invite les chefs d'État et de gouvernement à participer à la Session extraordinaire.

### **Comment ? Quel est le processus ?**

La résolution souligne l'importance de l'établissement d'un processus participatif aux niveaux national, régional et international et encourage des partenariats entre une ample gamme de parties prenantes, dont les enfants et les jeunes, de manière à obtenir l'élan nécessaire pour faire avancer les droits de l'enfant et la satisfaction de leurs besoins. Elle établit en outre le processus d'un Comité préparatoire, composé de représentants des États membres, de manière à ce que les questions d'organisation puissent être abordées (y compris la participation d'une ample gamme de protagonistes, l'établissement de l'ordre du jour et les préparatifs en vue des résultats de la Session extraordinaire elle-même).

### **Qui doit y participer ?**

La résolution encourage la pleine participation des États membres et elle invite en outre les chefs d'État et les gouvernements à nommer des représentants personnels auprès du comité préparatoire. Elle demande que le Secrétaire-général, avec le soutien de l'UNICEF, apporte des contributions régulières et de fond au processus préparatoire, ainsi qu'à la Session extraordinaire elle-même. Il s'agit entre autres de la préparation d'un rapport signalant les questions soulevées à prendre en compte durant la première réunion du Comité préparatoire. Par cette résolution, les autres organisations et organes du système onusien sont invités à



Photo : Julio Etchart / Save the Children



participer activement aux préparatifs en vue de la Session extraordinaire, et elle demande en outre qu'une réponse coordonnée découlant de cette participation plus large soit présentée à la Session extraordinaire. De plus, elle invite le Comité des droits de l'enfant à apporter sa contribution au processus préparatoire et à la Session extraordinaire elle-même.

Par ailleurs, la résolution invite également d'autres experts compétents à prendre part au processus préparatoire, comme le Représentant spécial pour les enfants et les conflits armés et d'autres protagonistes concernés qui prennent part à la mise en œuvre du Plan d'action, dont les organisations non gouvernementales (ONG). Ceci est tout particulièrement important pour les ONG, car l'importance de leur participation active au processus de préparation est formellement soulignée.

### **Comment participer à la Session extraordinaire**

La résolution présente dans leurs grands traits les manières clés dont les parties prenantes peuvent participer à la Session extraordinaire et au processus préparatoire. Il y figure entre autres les options suivantes :

Les gouvernements et autres organisations concernées, en particulier l'UNICEF, sont invités à entreprendre un examen des progrès réalisés depuis le Sommet mondial pour les enfants et sont encouragés à développer des activités préparatoires aux niveaux national, régional et international. Ceci contribuera aux préparatifs en vue de la Session extraordinaire et facilitera en outre les partenariats pour et avec les enfants.

La résolution réitère sa demande au Secrétaire-général de présenter un examen de la mise en œuvre et des résultats de la Déclaration mondiale et du Plan d'action. Il devra mettre en relief les meilleures pratiques et les problèmes qui ont surgi durant la phase de mise en œuvre. Pour veiller à ce qu'une gamme encore plus ample de parties prenantes prennent part à ce processus, les États membres d'agences spécialisées qui ne sont pas membres de l'ONU sont invités à participer à la Session extraordinaire en qualité d'observateurs.

### **Égalité dans la participation**

L'importance de la pleine participation des pays les moins développés au processus de la Session extraordinaire a été reconnue et, afin d'aider ces pays à y participer, on a recommandé que les gouvernements soient invités à apporter des contributions à un fonds en fidéicomis à cette fin.

### **Assistance pour la mise en œuvre**

La résolution demande au Secrétaire-général d'aider les gouvernements nationaux à évaluer et à présenter un rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action du Sommet mondial pour les enfants, s'ils demandent ce soutien.

### **Information et communications/documentation**

On demande également au Secrétaire-général de travailler en étroite collaboration avec l'UNICEF pour mettre sur pied une campagne d'information publique afin de sensibiliser le public aux besoins et aux droits des enfants et à la Session extraordinaire elle-même. Les gouvernements sont encouragés à le faire au niveau national.

Adapté de : Session extraordinaire de l'Assemblée générale en 2001 pour donner suite au Sommet mondial pour les enfants, Résolution 54/93, adoptée par l'Assemblée générale le 7 décembre 1999. (A/RES/54/93, datée du 17 décembre 1999)

[Source : [www.unicef.org/specialsession/document.html](http://www.unicef.org/specialsession/document.html)]



## Examen critique de la Session extraordinaire

*Quel est l'intérêt d'assister à la Session extraordinaire ? Philip Veerman soulève quelques questions brûlantes.*

Presque 200 leaders mondiaux et le nombre stupéfiant de 3.683 organisations non gouvernementales (ONG) sont invités à prendre part à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants, à New York en septembre. L'objet en est de reconfirmer un engagement mondial en faveur des enfants à l'aube de ce nouveau millénaire. Cependant, bien que la Session extraordinaire rassemble les chefs d'États, puisse donner aux ONG des occasions fantastiques de travailler en réseau et sera sans doute accompagnée d'un tourbillon de publicité et d'occasions de se faire prendre en photo, la question est de savoir ce qu'elle fera réellement pour promouvoir les droits de l'enfant.

Entraînera-t-elle le "changement important au niveau des investissements nationaux pour la survie et le développement des enfants" demandé par la directrice générale de l'UNICEF, Carol Bellamy ? Aboutira-t-elle à plus d'engagements de la part des gouvernements, ainsi qu'à la reconfirmer d'engagements antérieurs mais pas encore remplis, et confèrera-t-elle une position plus élevée aux enfants à l'ordre du jour politique ?

Apparemment, aucun de ces résultats n'aura lieu.

Il semble que la volonté politique manque pour utiliser cette Session extraordinaire de l'Assemblée générale pour changer de cap et annoncer des engagements importants, parmi lesquels pourraient figurer l'acceptation de la réduction de la dette par les pays riches au profit des pays pauvres. Jan Vandemoortele, précédemment analyste en chef des politiques générales au sein de l'UNICEF, et qui travaille à présent pour le PNUD, a écrit que "si le

monde investissait 30 cents sur chaque 100 dollars, tous les enfants pourraient être sains, bien nourris et inscrits à l'école primaire" (Bulletin de CRIN n°13, p. 30, novembre 2000).

À la fin du mois de mai, des foules de réunions préparatoires avaient abouti à une version préliminaire révisée d'un avant-projet de conclusions pour la réunion du mois de septembre. Ce document, qui porte le titre ambitieux "Un monde digne des enfants", actuellement présenté aux diplomates et aux ONG, est plein de mots séduisants, mais ne mentionne guère la responsabilité des gouvernements. Ce document stipule, par exemple, que "l'accès à l'éducation est un droit de l'homme", mais ne mentionne pas d'engagement concernant l'éducation publique. Ceci donne aux gouvernements une clause dérogatoire. Et il vaut la peine de noter que 113 millions d'enfants (pour la plupart des filles) ne sont actuellement pas scolarisés.

Ce document lance également un appel aux nations du monde pour qu'"elles donnent la priorité aux enfants", et affirme que "dans toutes les actions entreprises, l'intérêt supérieur de l'enfant sera toujours notre principale considération".



Photo : Pieterella Petrase / Save the Children



Mon organisation, Defence for Children International, a participé activement à la rédaction de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Depuis son adoption en 1989, ce traité des droits de l'homme sur les enfants a été ratifié par tous les pays du monde, à l'exception de la Somalie, qui n'avait pas de gouvernement central pour le faire, et des États-Unis. Durant le processus de rédaction (et pour de bonnes raisons), nous n'avons jamais demandé que les pays "donnent la priorité aux enfants", mais simplement que les droits des enfants ne soient pas pris moins au sérieux que ceux des autres êtres humains.

Il a fallu dix ans pour parachever la Convention, et les individus qui l'ont rédigée sont parvenus à établir une approche des droits de l'homme pour les enfants et ont marqué la fin d'une approche principalement caritative des questions concernant les enfants.

La version préliminaire révisée de l'avant-projet de conclusions, publiée le 16 mai, est un texte faible qui mentionne à peine la Convention relative aux droits de l'enfant. En fait, à certains égards, il est plus faible que sa version précédente, parce que le nombre de références faites à la Convention relative aux droits de l'enfant a en fait diminué. La perspective des droits n'a pas été renforcée, et on s'attend à ce que de nombreux membres du Caucus sur les droits de l'enfant soient déçus par cette version du document.

De plus, l'avant-projet révisé de conclusions omet presque complètement un problème très urgent : le nombre d'enfants se trouvant dans des prisons, des maisons de redressement et des maisons d'arrêt augmente à un rythme épouvantable, et le pendule est revenu à une approche de "punition", au lieu d'adopter l'approche de réhabilitation nécessaire.

Il y a des raisons de s'inquiéter de ce que la Session extraordinaire n'atteindra pas son but. En mai, le gouvernement des États-Unis a discuté du document avec l'UNICEF, ce qui semble constituer une tentative embarrassante d'affaiblir encore plus ce texte.

La version préliminaire révisée de l'avant-projet de conclusions est agrémentée d'expressions bien tournées mais manque de substance. Douze ans après l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant, nous vivons dans un monde où :

- 30 millions d'enfants en bas âge ne reçoivent aucune immunisation et 11 millions meurent chaque année de causes évitables
- 200 millions d'enfants sont mal nourris
- 250 millions d'enfants (d'entre 5 et 14 ans) sont "actifs sur le plan économique", et
- 50-60 millions d'enfants participent à des formes intolérables de travail infantile (dont 300.000 qui sont enfants-soldats).

À ce stade tardif, la situation peut-elle encore être rectifiée ? Le résultat de la Session extraordinaire consacrée aux enfants peut-il être amélioré ? La troisième session de fond du Comité préparatoire sera la dernière réunion préparatoire avant que les leaders mondiaux se réunissent enfin à New York en septembre. Les ONG continueront de faire pression en faveur d'une approche davantage axée sur les droits lors de ces réunions, mais jusqu'ici la plus grande partie de la version alternative proposée par les ONG de l'avant-projet de conclusions semble avoir été ignorée.

Tout ceci nous amène à nous poser une question cruciale : pourquoi participer à un événement aussi coûteux alors que le résultat semble voué à être scandaleusement faible ?

Dr Philip Veerman est le président de Defence for Children International (DCI), une ONG indépendante fondée durant l'Année internationale de l'enfant (1979) pour assurer une action internationale continue, pratique, systématique et concertée, en particulier dans le sens de la promotion et de la protection des droits de l'enfant.



Photo : Neil Cooper / Save the Children



## Fiche d'information

*Qu'est-il arrivé durant les dix années qui se sont écoulées depuis le Sommet mondial pour les enfants ?*

Photo - Mike Goldwater / Network



Dans la Déclaration et le Plan d'action du Sommet mondial pour les enfants (SME) de 1990, des cibles pour l'amélioration du bien-être des enfants de par le monde étaient précisées. La question qu'il convient de se poser à présent est celle de savoir si, au cours de la dernière décennie, des progrès significatifs ont été effectués dans le sens de la réalisation de ces buts.

Il est certain qu'il y a eu des progrès, bien qu'il y ait également des données indiquant des manques considérables. De façon générale, suite au SME et à la Convention relative aux droits de l'enfant (1989), les enfants occupent désormais une position plus élevée que jamais aux ordres du jour publics et politiques. Après le sommet mondial, par exemple, 155 pays ont développé des programmes nationaux d'action (PNA) visant à mettre en œuvre les buts du sommet. Il y a eu une quantité significative d'activités de suivi qui ont été suivies de près par une variété d'organismes, y compris l'UNICEF.

De plus, on constate une prise de conscience et un engagement accrus concernant les droits de l'enfant, du fait du succès de la Convention. Ils se sont manifestés sous la forme de nouvelles normes internationales dans des domaines comme le travail des enfants, les enfants dans les situations de conflit armé et l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Le travail du Comité des droits de l'enfant afin de mettre en œuvre la convention mérite aussi d'être mentionné.

En termes plus spécifiques, les progrès suivants ont été accomplis :

- La mortalité périnatale a diminué considérablement
- Deux tiers des morts du tétanos néo-natal ont été prévenues
- La polio a été presque complètement éradiquée
- L'utilisation de la Thérapie de réhydratation orale est désormais courante
- L'utilisation de suppléments de vitamine A et l'iodisation du sel ont augmenté.

Cependant, durant la dernière décennie plusieurs facteurs sont venus empirer la situation pour les enfants, dont : la pandémie du VIH et du sida, l'instabilité politique et les conflits armés, la dette, l'exclusion sociale et une assistance au développement insuffisante. La persistance de la pauvreté en particulier constitue un obstacle important à la réalisation des buts du sommet mondial. Les statistiques sont impressionnantes : seulement un tiers des pays à faibles revenus ont atteint les buts principaux de la Déclaration mondiale et du Plan d'action pour les enfants. Dans l'encadré I figure un sommaire des progrès et des tâches inachevées dans le sens de la réalisation des buts principaux.

La Session extraordinaire consacrée aux enfants, qui aura lieu en septembre 2001, constitue une occasion pour la communauté internationale des droits de l'enfant : une occasion non seulement d'examiner les progrès réalisés depuis le sommet mondial de 1990, mais également de prendre un nouvel engagement en faveur des enfants du monde entier. Des questions précédemment exclues de l'ordre du jour, comme le droit de l'enfant à participer, devront être soutenues. Les questions exigeant un mandat plus clair, comme la protection des enfants et les droits des enfants se trouvant dans des situations difficiles, seront mieux formulées. Le processus bénéficiera de la reconnaissance de la nécessité de cibles plus claires qui aborderont toutes les situations endurées par les enfants à l'heure actuelle. En se basant sur l'expérience passée, la Session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants devrait s'engager à développer un nouvel ordre du jour mondial pour les enfants, appuyé par une vigueur et un engagement renouvelés de la part de la communauté internationale pour protéger et élever les enfants du monde.

Adapté de :

"Nous les enfants" - examen de fin de décennie du suivi du Sommet mondial pour les enfants, Rapport du Secrétaire général (exemplaire préliminaire non édité)  
Présentation par le Dr Lincoln Chen, Vice-directeur général de la Rockefeller Foundation - Première session de fond du Comité préparatoire pour la Session extraordinaire de l'Assemblée générale pour le suivi du Sommet mondial pour les enfants, en 2001, 30 mai 2000.

Sommaires des réunions-débats de la première session de fond - extrait du rapport du Comité préparatoire pour la Session extraordinaire de l'Assemblée générale en 2001 pour le suivi du Sommet mondial pour les enfants sur sa première session de fond (A/55/43/(Part II))

Source : [www.unicef.org/specialsession](http://www.unicef.org/specialsession)



## la session extraordinaire consacrée aux enfants

### Box 1: Meeting the seven major goals adopted by the World Summit for Children balance sheet

But	Progrès	Tâches inachevées
<b>Mortalité infantile et des moins de cinq ans :</b> réduction d'un tiers de la mortalité infantile et du TM des moins de 5 ans.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus de 60 pays ont atteint le but relatif au TM des moins de 5 ans</li> <li>Au niveau mondial, le TM des moins de 5 ans a diminué de 14 pour cent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le TM des moins de cinq ans a augmenté dans 14 pays (dont 9 en Afrique sub-saharienne) et n'a pas changé dans 11 autres.</li> <li>Il continue d'y avoir des disparités en ce qui concerne le TM des moins de 5 ans au sein des pays : selon le niveau des revenus, urbain/rural, et parmi les groupes minoritaires.</li> </ul>
<b>Malnutrition :</b> réduction de moitié de la malnutrition grave et modérée parmi les enfants de moins de 5 ans.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La malnutrition a diminué de 17 pour cent dans les pays en voie de développement. L'Amérique du Sud a atteint le but, avec une réduction de 60 pour cent de la prévalence de l'insuffisance pondérale au cours de la décennie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>149 millions d'enfants sont encore mal nourris, dont deux tiers en Asie. Le nombre absolu d'enfants mal nourris a augmenté en Afrique.</li> </ul>
<b>Mortalité maternelle :</b> réduction de moitié entre 1990 et 2000 du taux de mortalité maternelle (TMM).	<ul style="list-style-type: none"> <li>On remarque une prise de conscience accrue des causes de TMM élevés, mais peu de progrès tangibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il n'y a pas de données indiquant que les taux de mortalité maternelle aient diminué de manière significative au cours de la décennie passée.</li> <li>515.000 femmes meurent encore chaque année de causes liées à la grossesse et à l'accouchement. La femme en Afrique sub-saharienne a 1 chance sur 13 de mourir durant la grossesse et l'accouchement.</li> </ul>
<b>Eau :</b> accès universel à l'eau potable salubre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>816 millions de personnes de plus ont obtenu l'accès à un approvisionnement en eau amélioré au cours de la décennie passée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quelque 1,1 milliard de personnes n'y ont pas encore accès. La couverture mondiale n'a augmenté que de 3 pour cent, pour arriver à 82 pour cent.</li> <li>Les problèmes de qualité de l'eau se sont aggravés dans un certain nombre de pays durant la décennie.</li> <li>La couverture dans les zones à faibles revenus reste réduite, en particulier dans les groupements informels.</li> </ul>
<b>Accès universel à l'éducation de base :</b> éducation primaire pour au moins 80 pour cent des enfants en âge d'aller à l'école primaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le nombre net d'enfants scolarisés en primaire a augmenté dans toutes les régions et atteint 82 pour cent au niveau mondial.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus de 100 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire ne sont toujours pas scolarisés, surtout les enfants qui travaillent, les enfants affectés par le VIH et le sida, les conflits et les handicaps, les enfants des pauvres ou des minorités ethniques, et les enfants vivant en milieu rural.</li> </ul>
<b>Alphabétisation des adultes :</b> réduction du taux d'analphabétisme des adultes d'au moins 50% par rapport à son niveau de 1990, en portant l'accent sur l'alphabétisation des femmes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'analphabétisme des adultes a diminué de 25 pour cent à 21 pour cent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le nombre absolu d'adultes analphabètes s'est maintenu à environ 880 millions au cours de la décennie passée, et le nombre d'analphabètes a augmenté dans la plupart des régions.</li> <li>L'analphabétisme est de plus en plus concentré parmi les femmes, en particulier en Asie du sud et en Afrique sub-saharienne.</li> </ul>

Photo : Howard Davies / Save the Children



Adapted from:

'We the Children'; End-decade review of follow-up to the World Summit for Children, Report of the Secretary-General (advance unedited copy)

Presentation by Dr. Lincoln Chen, Deputy Executive Director of the Rockefeller Foundation - First Substantive Session of the Preparatory Committee for the Special Session of the General Assembly for Follow-Up to the World Summit for Children in 2001, 30 May 2000. Summaries of Panel discussions at the First Substantive Session - excerpt from the report of the Preparatory Committee for the Special Session of the General Assembly in 2001 for the Follow-up to the World Summit for Children on its First Substantive Session (A/55/43/(Part II)) Source: [www.unicef.org/specialsession](http://www.unicef.org/specialsession)



## “Dites oui pour les enfants”

*L'UNICEF présente un compte rendu du lancement du Mouvement mondial en faveur des enfants*

En avril et mai 2001, “Dites oui pour les enfants” a été le thème de rallyes, de parades, de concerts et de spectacles de théâtre de rue, d'annonces télévisées et à la radio, lorsque des campagnes locales et nationales dans plus de 70 pays ont lancé le Mouvement mondial en faveur des enfants. Il s'agit d'une collaboration internationale entre les gouvernements, les organisations et les personnes désireuses d'améliorer la vie des enfants du monde entier. Ce mouvement est représenté par deux défenseurs internationaux des droits de l'homme, Nelson Mandela et Graça Machel, qui s'adressent à tous les leaders et secteurs de la société de par le monde. C'est l'initiative de six organisations : le Bangladesh Rural Advancement Committee (BRAC), Netaid.org Foundation, PLAN International, Save the Children, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et World Vision.

Le slogan, “Dites oui pour les enfants” a été imprimé sur des T-shirts et des pins, ainsi que dans des journaux et des plaquettes, le tout pour élargir et renforcer le cercle des personnes désireuses de changer la manière dont le monde perçoit et traite les enfants. Des activités sont prévues dans au moins vingt-quatre autres pays avant la Session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants, qui aura lieu à New York en septembre, et elles attireront l'attention non seulement sur la réunion mais aussi sur les conditions dans lesquelles vivent les enfants et leur famille de par le monde et sur les façons de les améliorer.

Avec la campagne “Dites oui pour les enfants”, des centaines de milliers de personnes signent des formulaires d'engagement ou votent en faveur des droits de l'enfant à grandir dans la santé, la paix et la dignité. Le vote se fait sur le site Internet du Mouvement ([www.gmfc.org](http://www.gmfc.org)), sur lequel des présidents et des reines, des fonctionnaires gouvernementaux et des personnes célèbres, des chefs et des directeurs généraux d'ONG, des parents, des enseignants, des enfants et des adolescents votent ou signent des formulaires d'engagement. L'engagement englobe une liste de dix principes clés ou obligations à l'égard des enfants, qui sont :

- N'excluons aucun enfant
- Donnons la priorité aux enfants
- Occupons-nous de chaque enfant
- Luttons contre le VIH et le sida
- Mettons fin à l'exploitation des enfants et au mal qui leur est fait
- Écoutons les enfants
- Éduquons tous les enfants
- Protégeons les enfants de la guerre
- Protégeons la Terre pour les enfants
- Luttons contre la pauvreté : investissons pour nos enfants

“Dites oui pour les enfants” a déjà eu un impact considérable et a rassemblé des personnes du monde entier. Au Mozambique, au début du mois d'avril, des équipes de tournage ont filmé Nelson Mandela, Graça Machel et Kamo Masilo, un garçon sud-africain de 12 ans, tandis qu'ils signaient leur engagement sur le site Internet du Mouvement mondial en faveur des enfants. C'était un prélude au lancement officiel, qui a eu lieu à Londres à la fin du même mois.

En Turquie, Mme Nane Annan, l'épouse du Secrétaire-général des Nations Unies Kofi Annan, a écouté des enfants représentant 41 pays de l'Europe centrale et de l'est (ECE), des États baltes et de la Communauté des États indépendants (CEI) défier les pays d'aller plus loin que les paroles et de faire de la protection des enfants leur priorité numéro un. Mme Annan a ensuite signé le premier engagement pour cette région.

À Mexico City, des milliers d'enfants, de jeunes et d'adultes se sont réunis dans le plus grand musée de l'enfance pour s'engager, tandis qu'en Chine “Dites oui pour les enfants” a été lancée dans le cadre d'un Banquet dans le Grand Palais du Peuple de Beijing.

Dites oui et la Session extraordinaire consacrée aux enfants

La campagne “Dites oui pour les enfants” est directement liée aux événements qui auront lieu en septembre dans le cadre de la Session extraordinaire consacrée aux enfants. Les dix actions clés sont essentielles à l'énoncé d'engagement figurant dans “Un monde digne des enfants”, le document préparé en vue de la Session extraordinaire au travers d'une série de consultations régionales et de réunions du Comité préparatoire. Le compte des engagements “Dites oui pour les enfants”, qui sont pris au travers du site Internet et de formulaires imprimés, sera présenté aux délégués réunis pour la Session extraordinaire. Comme les personnes qui signent l'engagement identifient en outre les trois problèmes les plus pressants dans leur pays, la ventilation de ces opinions peut donner une vue d'ensemble des aspirations du public et servir à influencer les décisions relatives aux politiques générales et aux programmes.

Au-delà de la Session extraordinaire

Cependant, tant la campagne “Dites oui pour les enfants” que la Session extraordinaire consacrée aux enfants ne sont que les aspects les plus immédiats et évidents du nouveau Mouvement mondial en faveur des enfants. Ce nouveau mouvement, dont l'origine est la Convention relative aux droits de l'enfant, a accepté le défi de transformer le monde en un lieu où les enfants sont soutenus et protégés, et où chaque enfant a la possibilité de jouir de tous ses droits. Bien que le Mouvement mondial en faveur de l'enfant soit l'initiative de six organisations, sa force collective est fonction du travail de centaines d'ONG et d'autres organisations internationales, ainsi que de milliers d'individus, tous motivés par leur engagement en faveur des droits de l'enfant.

UNICEF

Pour obtenir un supplément d'informations sur le Mouvement mondial en faveur des enfants, veuillez visiter le site : [www.gmfc.org](http://www.gmfc.org) or [www.unicef.org](http://www.unicef.org) ou contacter [cwoods@unicef.org](mailto:cwoods@unicef.org).

Photo : Giacomo Prozzi / UNICEF





## Projecteur sur les droits de l'enfant

*Le Caucus sur les droits de l'enfant préconise une approche axée sur les droits de l'enfant lors de la Session extraordinaire mais, comme l'explique Jo Becker, il ne peut pas se permettre de relâcher la pression.*

Le Caucus sur les droits de l'enfant englobe des centaines d'organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales, réparties dans le monde entier, qui sont déterminées à protéger et à promouvoir les droits de l'enfant. Le but principal du Caucus est de promouvoir la mise en œuvre et l'observation complètes de la Convention relative aux droits de l'enfant, et de veiller à ce que les droits de l'enfant aient la priorité durant la Session extraordinaire et son processus préparatoire.

Reconnaissant que le Sommet mondial pour les enfants de 1990 se concentrait tout particulièrement sur les questions de survie et de développement, l'un des axes du travail du Caucus a été de défendre tous les droits des enfants, tels que stipulés dans la convention. Dans le cadre de cet effort, l'une des premières activités du Caucus a été de formuler un "Ordre du jour des enfants pour la décennie à venir". Cet ordre du jour a été élaboré sur la base de discussions intensives durant la première session de fond du Comité préparatoire et de consultations par e-mail avec des organisations des quatre coins du monde. Le document présente des questions clés devant être examinées en priorité lors de la Session extraordinaire, ainsi que des recommandations spécifiques concernant l'action à entreprendre. Il a été distribué avant la deuxième session de fond du Comité préparatoire, après avoir été formellement approuvé par plus de soixante organisations internationales et nationales. Entre la première et la deuxième réunion du Comité préparatoire, le Caucus sur les droits de l'enfant

a utilisé ce document et sa base dans le cadre de discussions avec l'UNICEF et les gouvernements portant sur les résultats planifiés pour la Session extraordinaire.

Lors de la deuxième réunion du Comité préparatoire au début de 2001, le Caucus a rédigé un document de position pour fournir un commentaire général sur la première version préliminaire de l'avant-projet de conclusions examiné par les gouvernements comme le plan d'action relatif aux enfants pour la décennie à venir. Ce document de position insistait sur le fait que l'avant-projet de conclusions devrait représenter un plan d'action pour la pleine mise en œuvre de la CDE, et il proposait un ensemble de critères pour le document. Il soulignait la nécessité d'un axe d'action, d'un document restructuré, de mécanismes de suivi renforcés, et identifiait en outre des lacunes importantes dans le document d'alors. Ce document de position a constitué la base d'une déclaration orale durant une session plénière et il a été distribué aux délégations gouvernementales.

Le Caucus, en consultation avec d'autres caucus, a préparé un texte alternatif de l'avant-projet de conclusions sous la forme d'une version éditée ligne par ligne de cet avant-projet. Ce texte était conçu comme une version spécifique et détaillée destinée à renforcer l'avant-projet de conclusions. Il fait contraste avec les commentaires plus généraux du document de position. Le texte alternatif englobe des contributions émanant de presque toutes les

Photo : Simon Wood / Save the Children





Photo : Leah Gordon / Save the Children



réunions des caucus d'ONG (tant thématiques que régionaux) durant la réunion du Comité préparatoire, et de plus de soixante-quinze organisations. Il élargit considérablement les buts du document et identifie cinq priorités principales :

- éradication de la pauvreté infantile
- éducation
- santé et VIH/sida
- protection de la violence, et
- participation.

Il a ajouté du texte sur des questions qui n'avaient pas été abordées de façon adéquate dans la version préliminaire initiale et proposé un langage visant à renforcer les mécanismes de suivi et de souligner l'importance de l'établissement de liens entre le suivi des engagements de la Session extraordinaire et celui de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Les membres du Caucus ont également formé un sous-groupe d'exercice de pression pour identifier les délégués d'ONG au sein des délégations gouvernementales, identifier et contacter les délégations bien disposées à son égard, et partager des informations sur les positions et les déclarations des gouvernements.

Chaque soir, durant la réunion du Comité préparatoire, le Caucus sur les droits de l'enfant a convoqué un "Caucus de connexion" (Linkage Caucus), qui donnait l'occasion aux caucus thématiques et régionaux d'échanger des informations et de présenter leurs contributions au texte alternatif. Durant les quelques derniers jours de la réunion du Comité préparatoire, les délégués des jeunes ont eux aussi utilisé le Caucus de connexion pour discuter des conflits et des difficultés qui avaient surgi dans le caucus des jeunes.

Durant la période précédant la troisième session de fond du Comité préparatoire (qui aura lieu du 11 au 15 juin 2001), le Caucus a recueilli les commentaires de ses membres sur la version préliminaire de l'avant-projet de conclusions révisé, publiée par le bureau du Comité préparatoire à la mi-mars. Ils ont servi à préparer un nouveau document de position et texte alternatif, lesquels ont été distribués aux gouvernements durant les consultations officielles qui ont eu lieu à New York du 1er au 3 mai. Le Caucus a également organisé une séance d'information sur les deux documents à l'attention des missions gouvernementales auprès de l'ONU le 15 mai.

Durant la troisième session de fond du Comité préparatoire, le Caucus a l'intention de revoir son texte alternatif, de continuer à coordonner le Caucus de connexion afin de permettre aux divers caucus d'échanger des informations et des stratégies, et de continuer à faire pression pour que le résultat de la Session extraordinaire soit fermement ancré dans la Convention relative aux droits de l'enfant et en facilite la pleine mise en œuvre.

Jo Becker est membre du groupe de coordination du Caucus sur les droits de l'enfant et directrice du plaidoyer de la division des droits de l'enfant de Human Rights Watch.

Le Caucus est actuellement coordonné par un groupe de coordination élu lors de la deuxième réunion du Comité préparatoire, qui englobe des représentants de chaque région et deux membres représentant les jeunes. Ses membres sont Ming Viado, Plan International (Asie), Benjy Francis, Africa Cultural Center (Afrique), Horacio Lagarraga, Argentinian Society of Pediatrics (Amérique latine et Caraïbes), Youssef Hajjar, Arab Resource Collective (Moyen-Orient/Afrique du nord), Tom Burke (jeune), Sabrina Bandali, (jeune), Jo Becker, Human Rights Watch, et Bill Bell, Save the Children UK.

Tous les documents du Caucus mentionnés sont disponibles en s'adressant au Child Rights Information Network (CRIN).



## Les droits de l'enfant et les petites armes - il faut maintenir la pression

*Christina Torsein traite des occasions que présente la Session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants (et la conférence des Nations Unies sur le Commerce illicite des armes petites et légères sous toutes ses formes) de rapprocher les communautés des droits de l'enfant et des petites armes.*

*“Durant les années 90, plus de deux millions d'enfants sont morts à cause de conflits armés, plus du triple ont été handicapés à vie ou grièvement blessés, et quelque vingt millions ont été déplacés ou sont devenus des réfugiés.” (Article 34, “Un monde digne des enfants”. Version préliminaire révisée présentée par le Bureau du Comité préparatoire pour la Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, A/AC.256/CRP.6/Rev.1).*

L'impact de la prolifération des petites armes est clair : les enfants du monde entier souffrent de ses conséquences dévastatrices à cause des conflits qui affectent leurs communautés respectives. Cette année, deux manifestations spécifiques aborderont l'impact de la prolifération des petites armes sur les enfants. En juillet, les Nations Unies organiseront une conférence sur “Le commerce illicite des armes petites et légères sous toutes ses formes” puis, en septembre aura lieu la Session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants. L'ONU 2001, comme on se réfère couramment à la conférence sur les petites armes, se concentrera sur la prolifération des petites armes en abordant les questions de transfert d'armes et de marquage, traçabilité et collecte des armes. Sous un angle similaire, la Session extraordinaire consacrée aux enfants, durant laquelle on parlera de questions allant de l'éducation au VIH et au sida, en passant par la violence à l'encontre des enfants, abordera également la question des enfants affectés par la guerre. Ces deux conférences marquent un tournant dans les domaines des droits de l'enfant et des petites armes, car elles sont l'occasion pour

les États d'avancer en prenant des mesures concrètes sur ces problématiques. Et il faut prendre des mesures à tous les niveaux – que ce soit des programmes locaux en faveur des enfants et leur famille, ou des lois régionales ou nationales. De plus, l'adoption d'accords et de conventions internationaux est d'une importance fondamentale pour la protection des enfants. Au cours de la décennie passée, on a assisté à des progrès significatifs sur ce plan, comme l'adoption de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, le Sommet mondial pour les enfants, la publication de l'étude sans précédent de Graça Machel sur l'impact des conflits armés sur les enfants, et le développement du Protocole facultatif à la Convention concernant la participation des enfants aux conflits armés (qui doit encore être ratifié).

De plus en plus de personnes et organisations reconnaissent à présent que les enfants souffrent des conséquences dévastatrices durant la guerre. La question des enfants-soldats a également suscité une attention considérable durant les quelques dernières années. Reconnaisant cet intérêt, le gouvernement canadien a organisé une Conférence internationale sur les enfants affectés par la guerre en septembre 2000. Malgré tout le travail effectué sur ces questions, le dialogue entre les communautés des petites armes et des droits de l'enfant reste insuffisant. De plus, les gouvernements eux-mêmes commencent à peine à établir le lien entre les petites armes et leur impact sur les enfants. Les gouvernements et les organisations intergouvernementales sont des protagonistes clés,

Photo : Howard Davies / Save the Children





puisqu'ils élaborent la législation et mettent en œuvre les politiques générales qui affectent les enfants, en plus de fournir une aide humanitaire et au développement.

Les deux conférences de l'ONU constituent un forum de discussion aussi bien pour les délégués gouvernementaux que pour les ONG. Il convient de les percevoir comme l'amorce d'un processus, et non comme une fin. Elles ont toutes deux été précédées de réunions des Comités préparatoires en vue des conférences principales, et elles sont toutes deux dotées de documents de Programme d'action (les documents de travail produits en vue de la conférence principale). Mais il reste à voir quel sera le résultat des deux processus. Certains pensent que la Session extraordinaire n'accorde pas suffisamment d'attention aux enfants affectés par la guerre. D'autres membres de la communauté de la lutte contre les petites armes estiment que l'impact humanitaire des petites armes n'est pas abordé de façon adéquate durant leurs discussions.

“Un monde digne des enfants”, le document de travail de la Session extraordinaire consacrée aux enfants, reconnaît qu'il est nécessaire de protéger les enfants de la violence et des conflits. Il stipule que les enfants ont le droit d'être protégés et que les sociétés doivent veiller à ce qu'aucune forme de violence à l'encontre des enfants ne soit jamais considérée comme acceptable. De plus, il faut prendre des mesures pour protéger les enfants de la violence ainsi que de l'impact des conflits armés et du déplacement forcé, tout en veillant à l'observation du droit humanitaire international. Le document de travail stipule en outre que tous les pays doivent adopter des lois visant à protéger les enfants de la violence, y compris l'élimination de l'utilisation des enfants soldats et du danger que constitue le matériel de guerre (par ex. les mines terrestres) et enrayer le mouvement illicite de petites armes qui font des enfants leurs victimes. Il demande l'action de l'État et reconnaît la responsabilité de ce dernier concernant la protection des enfants.

De même, le document du programme d'action de la conférence ONU 2001 traite de l'impact humanitaire causé par la prolifération et l'usage impropre des petites armes. Durant la troisième session du Comité préparatoire, un certain nombre d'États ont lancé un appel pour que le préambule du document de travail reconnaisse l'impact de la prolifération des petites armes sur les femmes et les enfants et le danger qu'elle représente pour la sécurité humaine. Les deux documents demandent aussi le respect du droit humanitaire international.

Les ONG ont pris part aux deux processus, en participant aux réunions des Comités préparatoires, en assurant l'exercice de pression, en menant des campagnes et en préparant des documents d'information pour les délégués. Les organisations de la société civile ont un rôle reconnu à jouer dans les processus des conférences, car elles établissent un ordre du jour progressif et tiennent les gouvernements responsables des engagements qu'ils prennent. Cependant, les documents convenus lors des conférences ne sont pas des mécanismes ayant force obligatoire, d'où les questions soulevées concernant les engagements pris par les États par rapport aux documents finaux.

Indépendamment des résultats des conférences, il est crucial que les gouvernements et les ONG travaillent en collaboration pour combler le fossé qui sépare les travaux relatifs à la conférence ONU 2001 et ceux liés à la Session extraordinaire. Le suivi et la mise en œuvre sont des aspects clés des deux processus. Les conférences elles-mêmes doivent être perçues comme le commencement d'un nouveau dialogue et comme une occasion d'élaborer de nouvelles politiques générales et de nouveaux ordres du jour.

Des conférences d'examen sont prévues pour les deux processus. À cet égard, il est essentiel que les États maintiennent en bonne place à leur ordre du jour de politiques générales les questions relatives aux enfants affectés par la guerre et l'impact de la prolifération des petites armes.

Christina Torsein est analyste au British American Security Information Council (BASIC). Pour obtenir un supplément de renseignements sur la conférence ONU 2001, veuillez visiter le site Internet IANSA à [www.iansa.org](http://www.iansa.org). BASIC, en collaboration avec International Alert et Saferworld, prépare actuellement une série de documents d'information pour la conférence ONU 2001 – projet dit “Biting the Bullet”. Cf. [www.basicint.org](http://www.basicint.org) L'un de ces documents d'information, qui sera publié en juillet en vue de la conférence ONU 2001, porte sur l'établissement d'un cadre pour l'action internationale afin d'aborder l'impact des petites armes sur les enfants.



la session extraordinaire consacrée aux enfants

## Préparatifs régionaux en vue de la Session extraordinaire de l'ONU

*“Making an Arab World Fit for Children” (Pour un monde arabe digne des enfants) - l'Arab Resource Collective présente les préparatifs régionaux de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord en vue de la Session extraordinaire.*

L'une des exigences de la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants, telles que stipulées par l'Assemblée générale (Résolution 54/93), est la préparation d'examen régionaux des progrès réalisés pour les enfants depuis le Sommet mondial pour les enfants de 1990. Conformément à ceci, le monde arabe, à l'instar d'autres régions du monde entier, a organisé une série d'événements préparatoires régionaux dans le cadre du processus de la Session extraordinaire.

La première de ces manifestations régionales a été le “Forum de la jeunesse sur les questions du 21<sup>ème</sup> siècle”, à Amman, en Jordanie, du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2000. Ce forum a rassemblé plus de 120 jeunes du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (MOAN) pour qu'ils prennent part à des discussions concernant le Mouvement mondial en faveur des enfants. À partir de ce forum, un “Appel à l'action” sur les questions concernant les jeunes de la région a été préparé.

Ce forum a été suivi du “Forum des organisations de la société civile sur l'enfance” (Rabat, du 12 au 16 février 2001). Les principaux objectifs de cet événement étaient :

- 1) de procéder à un bilan des résultats obtenus pour les enfants durant les années 90 par la région arabe/MOAN
- 2) d'examiner les questions liées au développement des enfants
- 3) de développer des cadres, d'établir des priorités et d'identifier des mécanismes pour améliorer la situation des enfants dans les pays arabes, et
- 4) d'élargir le cercle de partenaires prenant part aux questions relatives aux enfants et de développer un cadre pour la coopération future.

Les résultats de cette réunion ont été “La déclaration de Rabat” et les Recommandations du Forum de Rabat, qui décrivent la manière d'améliorer les droits et le bien-être des enfants dans le monde arabe. Lors du “Symposium régional sur l'enfance” suivant, à Beyrouth, Liban, du 24 au 27 avril 2001, un “rassemblement formel” de gouvernements arabes et du secteur des ONG a eu lieu pour produire le document “Tendances vers un monde arabe digne des enfants” et les “Recommandations de Beyrouth”. Ces documents feront partie des recommandations du monde arabe et feront l'objet de discussions et d'un examen lors d'une “Conférence arabe de haut niveau”, au Caire, en juillet 2001. Les résultats de cet événement seront ensuite directement transmis à la réunion de la Session extraordinaire en septembre 2001.

Pour la communauté arabe des droits de l'enfant et pour le processus de la Session extraordinaire elle-même, il est très important que les activités préparatoires entreprises au niveau régional soient liées à celles entreprises à l'échelle internationale, principalement du fait de :

- l'effet jusqu'ici du discours arabe sur les droits de l'enfant
- la participation active du monde arabe à ce processus international, et
- la contribution arabe au développement d'un ordre du jour futur pour les enfants.

L'Arab Resource Collective (ARC) a été tout particulièrement actif dans les efforts en vue de relier les activités préparatoires aux niveaux régional et international. L'ARC organise un atelier régional du 31 mai au 3 juin 2001, dont l'objectif est d'accroître la collaboration avec les partenaires dans les programmes pour l'enfance et de contribuer à l'établissement du nouvel ordre du jour mondial pour les enfants, et en particulier ses manifestations dans la région arabe.

Les participants à l'atelier de l'ARC discuteront des documents suivants : la version révisée de l'avant-projet de conclusions pour la Session extraordinaire consacrée aux enfants, le texte alternatif préparé par le Caucus sur les droits de l'enfant, les recommandations de Rabat et les recommandations de Beyrouth. De plus, l'ARC rédigera également des recommandations qu'il présentera lors de la troisième réunion du Comité préparatoire à New York. Les participants à cet atelier viendront de cinq pays arabes : le Liban, l'Égypte, la Palestine, la Jordanie et le Yémen. Nombre d'entre eux auront déjà participé aux deux précédentes réunions du Comité préparatoire, ainsi qu'au Forum de Rabat et au Symposium de Beyrouth.

Outre l'occasion que donne la Session extraordinaire de contribuer à réaffirmer l'engagement en faveur des enfants, de nombreux nouveaux partenariats et alliances peuvent être formés, car les organisations de défense des droits de l'enfant du monde entier seront présentes en grand nombre. Par exemple, à leur retour de la deuxième réunion du Comité préparatoire (février 2001), les participants de la Palestine ont décidé de former la Coalition palestinienne pour les droits de l'enfant. Cette alliance d'ONG a maintenant invité d'autres ONG actives dans les domaines du plaidoyer et du soutien à la Convention relative aux droits de l'enfant à se joindre à la coalition. De plus, au niveau régional, au travers de sa participation à des forums régionaux, le monde arabe a été à même de formuler les besoins et les exigences des enfants et des sociétés de la région, qui seront présentés lors de la Session extraordinaire et pris en compte dans le développement d'un nouvel ordre du jour mondial pour les enfants.

L'Arab Resource Collective (ARC) est une ONG qui soutient les enfants dans le monde arabe.

Pour obtenir un supplément d'informations sur la Coalition palestinienne pour les droits de l'enfant, veuillez contacter Mme Assia Habash par e-mail [amanikmi@p-ol.com](mailto:amanikmi@p-ol.com)



Photo : Peter Fryer / Save the Children



la session extraordinaire consacrée aux enfants

## Préparatifs régionaux en vue de la Session extraordinaire de l'ONU

*Préparatifs de l'Europe centrale et de l'est, des États baltes et de la Communauté des États indépendants en vue de la Session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants.*



Photo : Howard Davies / Save the Children

En vue de la Session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants, toutes sortes de préparatifs sont en cours aux échelles nationale, régionale et internationale. Les organisations de défense des droits de l'enfant du monde entier apportent les dernières touches aux déclarations régionales, commentent l'avant-projet de conclusions "Un monde digne des enfants" et assistent à des conférences et réunions en vue de cette importante manifestation mondiale.

Dans la région de l'Europe centrale et de l'est (ECE), des États baltes et de la Communauté des États indépendants (CEI), la société civile a pris part à une série de consultations d'ONG. Au niveau national, les rapports de la conférence "Civil Society – To Russia's Children" (Société civile - aux enfants de la Russie) et de la conférence nationale de la société civile "Change the World with Children" (Changeons le monde avec les enfants) en Ukraine énumèrent tous deux une série de points d'action en vue de l'amélioration du bien-être des enfants de la région. Il est espéré que ces expériences nationales de la société civile contribueront au nouvel Ordre du jour pour les enfants qui sera adopté lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux enfants, en septembre 2001.

Au niveau régional, plusieurs événements clés ont eu lieu qui soutiennent la consultation régionale entre différents protagonistes de la société civile.

*La Consultation régionale des organisations de la société civile - Bucarest, Roumanie, du 8 au 10 avril 2001.* Lors de cet événement, un nouvel ordre du jour pour les enfants et des documents clés ont été

rédigés, dont un document exposant la vision régionale, intitulé "Une région digne des enfants", ainsi qu'une lettre ouverte, présentée ensuite aux délégués de la Conférence intergouvernementale de Berlin. "Une région digne des enfants" est un appel à l'action dans un certain nombre de domaines clés, qui affirme que les droits de plus de 120 millions d'enfants et de jeunes sont fondamentaux pour le développement futur de ces démocraties nouvelles et naissantes. La Lettre ouverte à Berlin représente l'appel de la société civile aux chefs des gouvernements réunis à Berlin, fournissant une vue d'ensemble concise des priorités les plus pressantes pour les enfants de la région.

*Vers un ordre du jour des jeunes pour l'Europe et l'Asie de l'est, Hongrie, du 23 au 29 avril.* Cette conférence de jeunes venus de toute l'Europe et l'Asie centrale a élaboré un nouvel ordre du jour, réussi à encourager la solidarité entre les jeunes et préparé des recommandations à présenter à la Conférence intergouvernementale de Berlin, également sous la forme d'une lettre ouverte englobant les points de vue des jeunes participants.

*Célébration de la journée des enfants – Istanbul, Turquie, 2 avril.* Cet événement a rassemblé des enfants de 41 pays pour discuter des droits de l'enfant et des priorités en matière d'action pour la décennie à venir. Mme Nane Annan, épouse du Secrétaire-général de l'ONU, était présente à cet événement, qui a également permis de lancer dans la région la campagne "Dites oui pour les enfants", mobilisant ainsi le Mouvement mondial en faveur des enfants dans cette région.



*Conférence des États membres de la CEI pour la préparation de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux enfants, Minsk, 26 et 27 avril.* Parmi les résultats de cette conférence figurent le document de conclusion de la Conférence des États membres de la CEI, qui formalise les axes principaux de travail des participants pour assurer le bien-être des enfants dans leur région.

*Conférence sur les enfants d'Europe et d'Asie centrale, Berlin, Allemagne, du 16 au 18 mai.* Les participants ont discuté des sommaires de l'examen de fin de décennie des progrès effectués pour les enfants dans la région, ainsi que des nouveaux défis à relever pour les enfants au cours de la décennie à venir. La Déclaration de Berlin et un nouvel ordre du jour pour les enfants ont été préparés, et ils seront présentés à la Session extraordinaire.

*Conférence "Une génération en danger", Stockholm, Suède, du 18 au 20 juin.* Cette conférence examinera les tendances et les questions concernant les enfants dans la région et renforcera les alliances s'intéressant à la situation des enfants. Elle donnera lieu à la Déclaration de Stockholm en vue de la Session extraordinaire de l'ONU.

Enfin, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a approuvé une déclaration politique en vue de la Session extraordinaire. Cette déclaration réaffirme l'engagement des gouvernements concernant les principes adoptés lors du Sommet mondial pour les enfants, le 30 septembre 1990 et reconnaît l'importance des normes figurant dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de

l'enfant. En outre, elle renouvelle l'engagement des gouvernements à respecter leur mise en œuvre. La déclaration décrit comment ils œuvreront pour la protection et le bien-être des enfants en se concentrant sur la protection des droits de l'enfant, la promotion d'une société favorable aux enfants et la promotion de la position de l'enfant dans les actions du futur Conseil de l'Europe, et en développant un ordre du jour commun pour les enfants.

On ne saurait trop insister sur l'importance des préparatifs en vue de la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants. Ce n'est que grâce à eux que les points de vue et les voix de tous les représentants seront entendus et pris en compte et, en définitive, incorporés dans le nouvel ordre du jour mondial pour les enfants durant la prochaine décennie.

CRIN tient à remercier pour sa contribution et son soutien Robert Cohen, responsable des communications pour l'UNICEF – Région de l'ECE, la CEI et les États baltes.

Photo : Antonia Reever / Save the Children





## Faire tomber les barrières

*Le fait de se préparer en vue de la Session extraordinaire présente de nombreux avantages. Graeme Thompson nous parle de ce que PLAN International a appris*

PLAN International reconnaît la responsabilité qu'ont les ONG et la société civile de prendre part à la Session extraordinaire consacrée aux enfants afin de soutenir les engagements pratiques et urgents en faveur d'améliorations dans la vie des enfants et des jeunes de par le monde. Comme la plupart des programmes de PLAN concernent directement des questions figurant dans les buts du Sommet mondial pour les enfants de 1990, PLAN a intérêt à participer à la prise de décisions au niveau mondial qui affectera les enfants à l'avenir.

Comme organisation de la base populaire qui travaille dans 100.000 communautés et 58 pays de par le monde, les objectifs de PLAN pour les réunions préparatoires en vue de la Session extraordinaire consistent à inclure les voix des enfants et de leurs communautés dans le forum mondial. Ce faisant, PLAN espère pouvoir veiller à ce que les questions importantes au niveau du terrain soient prises en compte par les gouvernements lors de la Session extraordinaire. PLAN souhaite également influencer sur l'avant-projet de conclusions de la Session extraordinaire, "Un monde digne des enfants", qui déterminera la forme du développement des enfants aux niveaux national, régional et mondial au cours de la décennie à venir.

PLAN est convaincue que la participation des ONG et des enfants eux-mêmes aux réunions nationales, régionales et mondiales constitue un important pas en avant dans la promotion de politiques générales et de programmes meilleurs pour les enfants et, à cet égard, le processus qui étaye la Session extraordinaire prochaine a ouvert la voie. La participation de PLAN au processus de préparation de la session a été triple.

1. Participation représentative lors des forums importants, y compris interaction au travers d'Internet.
2. Promotion de l'expérience du terrain au niveau mondial et diffusion des politiques mondiales au terrain.
3. Travail en réseaux avec les partenaires et exercice de pression sur les gouvernements des pays dans lesquels PLAN est basée afin d'influencer le développement axé sur l'enfant.

PLAN participe et facilite la participation des ONG et de la société civile à un certain nombre de manifestations liées à la Session extraordinaire. Jusqu'ici, il y a eu, entre autres, les deux réunions du Comité préparatoire de la Session extraordinaire et une série de réunions régionales en Jamaïque, en Thaïlande, en Chine, au Kenya, au Caire et à Lusaka. Comme on l'a déjà mentionné, PLAN a pris la décision délibérée de faire participer des membres du personnel du terrain et des ONG partenaires, ainsi que des enfants, à ces réunions pour que les travaux liés aux politiques générales menés à New York puissent être relayés au terrain. La participation des enfants a été facilitée par Internet, ainsi que par leur présence physique aux réunions régionales. Il s'agit là d'un aspect important des travaux de PLAN relatifs à la Session spéciale, puisqu'elle vise à promouvoir la participation des enfants à la prise de décisions sur le développement et l'expression des enfants, cet aspect étant une valeur clé de l'organisation. PLAN a choisi d'utiliser la technologie d'Internet pour mettre en contact les enfants et les délégués lors des réunions du Comité préparatoire, afin de leur permettre d'échanger des opinions sur les politiques générales mondiales sans quitter leur environnement habituel. Ceci rappelle aux décideurs adultes que les enfants ne sont jamais loin et qu'ils ont énormément de connaissances et de capacités. Par ailleurs, ceci montre aux enfants que les décideurs mondiaux sont accessibles et peuvent être influencés.

PLAN a réalisé des matériels de promotion autour du concept "If I Tell You, Will You Listen?" (Si je te le dis, m'écouteras-tu ?) afin d'incorporer dans le processus les points de vue des enfants sur le développement. Ces matériels rassemblaient les pensées et les idées des jeunes sur les programmes de développement menés sur le terrain. Des affiches, des présentations informatiques, des vidéos et une brochure ont été organisés autour de six thèmes : l'enregistrement universel des naissances, l'éducation de qualité, les soins et le développement de la petite enfance, les enfants et les médias, la participation des enfants et les enfants affectés par le VIH et le sida.

Pour assurer l'impact de ces supports, il fallait une plateforme mondiale cohérente en matière de politiques générales et l'aptitude à recueillir et à collationner les expériences des enfants et des jeunes de plus de 58 pays. L'autre promesse que PLAN a faite est de diffuser les informations et les expériences des forums mondiaux au niveau du terrain. À ce jour, PLAN a distribué des matériels basés sur toutes les réunions du Comité préparatoire ; parmi les plus récents figurent des CD en trois langues, avec des extraits vidéo d'interventions des gouvernements et des informations sur le Mouvement mondial pour les enfants, pour que les enfants les écoutent et agissent en conséquence.

Le partenariat a été une autre clé de l'expérience réussie de PLAN lors des réunions du Comité préparatoire jusqu'ici. Le fait d'amener des membres du personnel du terrain et des ONG partenaires de toutes les régions du monde à New York a renforcé les rapports avec les partenaires, les gouvernements et les autres organismes sur le terrain. En commençant par son réseau de pays et d'organisations partenaires, PLAN a aidé des organisations collègues et des plateformes locales à élargir la base de la société civile et, ce faisant, a renforcé l'engagement en faveur des droits de l'enfant et du Mouvement mondial en faveur des enfants. En outre, PLAN a démontré sa valeur à d'autres organisations axées sur l'enfant en assurant sur la durée la promotion du bien-être de l'enfant et en introduisant dans le débat international sur les droits et le bien-être de l'enfant des idées basées sur les expériences pratiques vécues au niveau de la base populaire.

PLAN a tiré des avantages considérables de la participation aux réunions du Caucus lors des réunions du Comité préparatoire, qui étaient tout particulièrement importantes pour les représentants régionaux de PLAN. Elle a également pu renforcer les partenariats avec des nombreux organismes internationaux en Amérique latine, en Asie et en Afrique.

En conclusion, il est évident que, bien que les ONG jouent des rôles de plus en plus importants dans le développement basé sur les communautés, il y a encore de nombreux gouvernements qui ne les reconnaissent pas comme des partenaires égaux. D'après l'expérience de PLAN, il semble que le processus de la Session extraordinaire ait permis dans une certaine mesure de supprimer ces barrières, au moins en Asie et en Amérique centrale. Cependant, il reste beaucoup à faire pour rassembler les gouvernements et les protagonistes de la société civile afin de forger un avenir meilleur pour les enfants du monde.

Graeme Thompson est le coordinateur des relations publiques et des communications de PLAN International pour la région des Caraïbes et de l'Amérique centrale.



## Une décennie digne des adolescents

*Jessica Nott décrit le travail de l'International Planned Parenthood Federation afin d'encourager la Session extraordinaire à accorder une plus grande attention aux droits de santé sexuelle et génésique des enfants et des jeunes.*

L'International Planned Parenthood Federation (IPPF) est la plus grande organisation volontaire du monde dans le domaine de la santé et des droits sexuels et génésiques. L'IPPF travaille dans le monde entier pour veiller à ce que la santé, les choix et les droits sexuels et génésiques des hommes, femmes et jeunes figurent en bonne place à l'ordre du jour international. Pour ce faire, nous prenons une part active aux préparatifs en vue de la Session extraordinaire consacrée aux enfants et la Session extraordinaire sur le VIH et le sida, laquelle aura lieu en juin 2001. L'IPPF a également pris part à un certain nombre d'autres conférences des Nations Unies, y compris la Conférence internationale sur la population et le développement et la 4<sup>ème</sup> Conférence mondiale sur les femmes de Beijing, et les conférences de suivi cinq ans plus tard.

Pour la prochaine Session extraordinaire consacrée aux enfants, l'IPPF travaille d'arrache-pied pour faire pression en faveur de l'inclusion de la santé sexuelle et génésique des jeunes dans le document final qui sera approuvé par les chefs d'État en septembre. Étant donné que nous soutenons et mettons en œuvre la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, nous sommes des membres actifs du Caucus sur les droits de l'enfant et nous présenterons nos recommandations sur la santé et les droits sexuels et génésiques par l'intermédiaire de cet organisme. Des collègues de l'IPPF ont pris part à la deuxième réunion du Comité préparatoire en vue de la Session extraordinaire en janvier 2001, et continueront de participer à ce processus. Bon nombre de nos 139 associations de planning familial (APF) membres et de nos bureaux régionaux prennent part aux préparatifs pour la Session extraordinaire. L'IPPF s'est concentrée sur trois soucis principaux :

1. Mettre en relief les questions relatives à la santé et aux droits sexuels et génésiques qui affectent les enfants et les jeunes.
2. Mener une campagne en faveur d'une plus grande reconnaissance des adolescents dans l'avant-projet de conclusions.
3. Veiller à la participation active des enfants dans le processus de consultation.

Photo : Leah Gordon / Save the Children





### Santé et droits sexuels et génésiques

Il est essentiel que les droits sexuels et génésiques des enfants et des jeunes, y compris leur accès à l'éducation et à l'information, soient reconnus et acceptés. L'IPPF, en collaboration avec une coalition d'autres organisations de promotion des droits sexuels et génésiques, mène une campagne pour veiller à ce que les questions relatives à la santé sexuelle et génésique soient bien prises en compte dans le document de conclusions. L'IPPF demande à la Session extraordinaire de reconnaître les droits de tous les jeunes à :

1. des informations et une éducation complètes en matière de santé sexuelle et génésique pour qu'ils puissent faire des choix en connaissance de cause,
2. des services de santé sexuelle et génésique pratiques et accessibles pour les jeunes, dont les moyens de contraception.
3. participer à l'identification de leurs besoins de santé sexuelle et génésique et à la prise de décisions, et à influencer les processus qui affectent leur vie.

### Campagne en faveur des adolescents

L'IPPF mène une campagne pour veiller à ce que les besoins des adolescents ne soient pas ignorés dans le document de conclusions et durant les débats qui auront lieu lors de la Session extraordinaire consacrée aux enfants. Malheureusement, la version actuelle de l'avant-projet de conclusions "Un monde digne des enfants" pour la Session extraordinaire ne rend pas justice à la situation d'un milliard ou plus d'adolescents de par le monde.

Un aspect tout particulièrement préoccupant est l'absence d'un but spécifique qui se concentre sur le développement et la santé des adolescents. Par conséquent, rien dans le document ne fournit une vision ou une légitimité pour des politiques générales et des programmes avec et pour les adolescents et les jeunes.

### La participation des enfants et des jeunes

La philosophie positive de l'IPPF cherche à conférer des pouvoirs aux jeunes, et il est essentiel que les enfants et les jeunes aient l'espace, les occasions et le soutien dont ils ont besoin pour prendre part à la prise de décisions clés. Depuis 1999, 20 pour cent des membres de l'organe de l'IPPF ayant le plus de responsabilité en matière de prise de décisions, le conseil d'administration, sont des jeunes de moins de 25 ans. L'IPPF a créé l'élan pour un réseau dynamique de jeunes, en travaillant sur les questions de santé sexuelle et génésique au niveau de la base populaire, afin de faire intervenir leurs opinions dans les décisions en matière de politiques générales aux niveaux des associations de planning familial, et à l'échelle régionale et internationale.

Lors de la deuxième réunion du Comité préparatoire pour la Session extraordinaire, l'IPPF a aidé les enfants à participer. Malheureusement, lors de cette réunion, le caucus des jeunes est

devenu le champ de bataille pour des groupes extrêmement conservateurs et religieux visant à miner les progrès réalisés lors des conférences des Nations Unies des années 90. Leur objectif était non seulement d'attaquer l'ordre du jour relatif aux droits de l'enfant mais aussi de discréditer le processus de la participation des enfants à la réunion. Il est crucial que l'IPPF, en collaboration avec les partenaires clés, poursuive ses efforts en vue de veiller à ce que les enfants puissent vraiment participer au processus de la Session extraordinaire.

Nyantara Kakshapati est une membre active de l'association de planning familial du Népal et elle fait partie du Conseil régional d'Asie du sud de l'IPPF, ainsi que du conseil d'administration de l'IPPF. Comme membre du Groupe consultatif des jeunes de l'UNICEF, elle a déclaré :

"C'était encourageant de voir des enfants et des jeunes grouiller dans le bâtiment de l'ONU et prendre part aux activités de la deuxième réunion du Comité préparatoire pour la Session extraordinaire consacrée aux enfants. Une poignée de délégations gouvernementales englobaient des enfants et des jeunes - un début inspirant ... Il faut espérer que d'autres (et en fin de compte tous !) gouvernements permettront à des enfants et des jeunes de participer comme délégués officiels... C'est peut-être de l'idéalisme de jeunesse, mais que deviendra ce monde si on perd l'espoir ?"

Nous travaillons à présent avec divers partenaires, dont l'UNICEF, Save the Children, World Vision et Peace Child International pour veiller à ce que la participation effective des enfants ne soit pas seulement une considération clé dans le document de conclusions mais qu'elle soit mise en pratique lors de la Session extraordinaire et de la troisième réunion du Comité préparatoire du mois de juin. En plus de consulter notre large réseau d'APF qui travaillent dans plus de 180 pays, nous faciliterons une consultation avec les jeunes sur notre site Internet interactif "youth shakers", lequel est géré par des jeunes.

Jessica Nott est agent technique adjointe pour la jeunesse au sein de l'International Planned Parenthood Federation (IPPF).

Pour de plus amples renseignements, visitez le site [www.ippf.org](http://www.ippf.org) où vous pouvez offrir votre soutien au manifeste des jeunes de l'IPPF youth manifesto (Cf. [www.ippf.org/youth/manifesto](http://www.ippf.org/youth/manifesto) et [www.youthshakers.org](http://www.youthshakers.org)).



## Écouter les voix des jeunes

*Clare Feinstein examine la mesure dans laquelle la participation des enfants et des jeunes influence la Session extraordinaire consacrée aux enfants.*

“Nous formons 50 pour cent de la population mondiale et nous méritons d’être entendus”. Voilà l’exhortation émanant des enfants et des jeunes présents à un atelier préparatoire qui s’est tenu à New York les 26 et 27 janvier 2001, avant la deuxième réunion du Comité préparatoire en vue de la Session extraordinaire consacrée aux enfants. Cette déclaration, qui fait partie d’un message plus large à l’attention de la communauté mondiale, incite les adultes à écouter les idées sérieuses des enfants sur la manière d’aborder leurs droits.

C’est un appel à une plus grande lucidité et acceptation quant au rôle vital que les enfants et les jeunes peuvent jouer et jouent dans l’élaboration de leur avenir et de celui de leurs communautés et nations respectives. Il trouvera sans doute un écho dans les pays et les régions du monde entier durant la période précédant la Session extraordinaire.

Dans la résolution 54/93 de l’Assemblée générale, la participation des enfants et des adolescents était reconnue comme essentielle pour le processus de préparation de la Session extraordinaire. L’UNICEF travaille actuellement avec une ample gamme de partenaires, y compris des ONG et des jeunes, afin d’identifier la manière la plus efficace et utile pour les enfants et les jeunes de participer au processus de préparation de la Session extraordinaire et au-delà. L’accent est porté sur les niveaux national et régional, qui sont plus proches de la réalité quotidienne des enfants et des jeunes. Les gouvernements et les ONG sont encouragés à faire participer les enfants et les jeunes à leur examen de la mise en œuvre des efforts pour atteindre les buts du Sommet mondial pour les enfants et en tant que membres de leurs délégations.

Pour veiller à ce que les voix des enfants et des jeunes constituent

une partie intégrante des préparatifs en vue de la Session extraordinaire et de la conférence elle-même, un assortiment divers d’initiatives est prévu aux niveaux national, régional et international, ce dans le monde entier. Elles sont directement liées à un processus continu de promotion de la participation des enfants et des jeunes et à la prise de conscience de leurs droits de par le monde. Nous espérons que la Session extraordinaire donnera un élan aux efforts à long terme en vue de promouvoir la participation des enfants aux processus de prise de décision et qu’elle permettra de faire des progrès dans le sens du respect des enfants comme citoyens égaux. Ci-après sont présentées certaines de ces consultations avec les enfants et les jeunes.

Une réunion régionale de haut-niveau, sous les auspices du gouvernement du Népal, a récemment eu lieu entre enfants, jeunes, directeurs d’entreprises et gouvernements de l’Asie du sud. Cette réunion, “Change Makers for South Asia” s’est concentrée sur les enfants et la macroéconomie et a fait intervenir des représentants d’enfants de huit pays sud-asiatiques dans un dialogue sur l’investissement en faveur des enfants avec les directeurs d’entreprises et les planificateurs financiers des gouvernements.

Au Zimbabwe, un Rapport sur la Session extraordinaire, basé sur des recherches effectuées par un groupe d’enfants de 11 à 18 ans, sera publié pour refléter les opinions d’une variété d’enfants de milieux différents. Il met l’accent sur les efforts en vue de donner une voix aux enfants les plus marginalisés, lesquels ont rarement l’occasion de discuter des questions qui les préoccupent.

Au Canada, une consultation nationale avec les enfants et les jeunes est organisée au travers de groupes de discussion dirigés par des jeunes, et les résultats en seront présentés à la Session

Photo : Neil Cooper and Jan Hammond / Save the Children





extraordinaire par le gouvernement canadien. Ici encore, il s'agit surtout de donner la parole aux groupes marginaux, comme les enfants issus de minorités, les enfants handicapés, les immigrants récents et les enfants placés dans des familles ou des foyers.

En Serbie, une série d'activités complémentaires faisant intervenir les enfants et les jeunes afin d'identifier leurs problèmes clés est prévue ; il y aura entre autres des échanges entre écoles secondaires de différentes villes, des ateliers de travail et un festival sur les droits de l'enfant ("Écoutez-nous !") qui incorporera des messages relatifs aux droits de l'enfant tels que formulés par les enfants et les jeunes eux-mêmes.

Au Nicaragua, des consultations importantes ont eu lieu avec des adultes, des adolescents et des enfants autour de l'avant-projet de conclusions révisé "Un monde digne des enfants". Environ 1.800 enfants et adolescents auront pris part à cette consultation, dont le point culminant prendra la forme de discussions de niveau national afin de développer un consensus national relatif à la Session extraordinaire consacrée aux droits de l'enfant.

Au Viêt-Nam, les enfants dialoguent avec les décideurs pour qu'ils arrivent à mieux comprendre la situation des enfants de la nation.

Au niveau international, des enfants et des jeunes se sont réunis à New York à l'occasion de la deuxième réunion du Comité préparatoire. La plupart étaient membres de délégations d'ONG, et ils ont constitué une présence notable durant la réunion. Leurs voix se sont fait entendre durant les débats officiels et au travers de la participation aux caucus d'ONG et autres manifestations. Ils avaient également des responsabilités comme membres de leurs délégations d'ONG ou gouvernementales.

Cependant, la deuxième réunion du Comité préparatoire a fait surgir des défis concernant la participation des enfants et des jeunes, et il reste encore beaucoup de questions à aborder. Par conséquent, les conditions suivantes sont requises pour assurer une véritable participation des enfants et des jeunes aux manifestations internationales. Il est important de :

- fournir des informations complètes des questions à prendre en compte pour qu'ils puissent se préparer en vue de la situation dans laquelle ils s'apprêtent à pénétrer,
- fournir des informations sous une forme accessible aux lecteurs et aux enfants,
- fournir un service de traduction à tout moment,
- assurer un soutien financier et pratique pour faciliter leur présence aux réunions
- créer un espace dans lequel les enfants et les jeunes puissent partager et échanger leurs expériences et informations.



Photo : Howard Davies / Save the Children

Lors des réunions internationales, les participants adultes doivent accorder aux enfants et jeunes délégués le même statut et respect qu'ils attendent eux-mêmes. Les adultes jouent un rôle clé au moment d'informer les jeunes délégués sur la manière de participer et de veiller à ce que leur participation soit pleinement soutenue.

L'importance de la participation des enfants – le fait que leurs points de vue constituent une ressource précieuse qui enrichit les discussions et la prise de décisions à tous les niveaux – est loin d'avoir été universellement acceptée. Ce n'est que lorsque l'on reconnaîtra enfin que les enfants et les jeunes sont des partenaires précieux dans nos efforts communs en vue d'atteindre des buts axés sur l'action que notre engagement collectif à obtenir un impact réel, positif et durable sur la vie des enfants deviendra réalité.

Clare Feinstein est la coordinatrice de la participation pour la Session extraordinaire au sein de l'International Save the Children Alliance.



## Publications

*On trouvera d'autres documents et ressources liés à la Session extraordinaire sur les sites Internet :  
[www.crin.org/specialsession](http://www.crin.org/specialsession) et [www.unicef.org/specialsession](http://www.unicef.org/specialsession)*

### **Documents clés pour la Session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants**

UNICEF (mai 2001), "Nous les enfants" - examen de fin de décennie du suivi du Sommet mondial pour les enfants - Version préliminaire non éditée, UNICEF  
Sur Internet : [www.unicef.org/specialsession/review.htm](http://www.unicef.org/specialsession/review.htm)

UNICEF (mai 2001) Deuxième avant-projet de conclusions révisé "Un monde digne des enfants", UNICEF. Disponible sur Internet : [www.unicef.org/specialsession/draftoutcome-rev2-16may.pdf](http://www.unicef.org/specialsession/draftoutcome-rev2-16may.pdf)

Le Caucus sur les droits de l'enfant (mai 2001) "Un monde digne des enfants – Texte alternatif préparé par le Caucus sur les droits de l'enfant pour la troisième session de fond du Comité préparatoire en vue de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux enfants - du 11 au 15 juin 2001 (mai 2001), Caucus sur les droits de l'enfant.  
Sur Internet : [www.crin.org/docs/resources/publications/Alt\\_txt\\_May22\\_01.pdf](http://www.crin.org/docs/resources/publications/Alt_txt_May22_01.pdf)

Le Caucus sur les droits de l'enfant (octobre 2000) "Ordre du jour des droits de l'enfant pour la décennie à venir" - Déclaration du Caucus sur les droits de l'enfant pour la Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux enfants de 2001.  
Sur Internet : [www.crin.org/docs/resources/publications/child\\_rights\\_agenda.pdf](http://www.crin.org/docs/resources/publications/child_rights_agenda.pdf)

Save the Children UK (avril 2001) "Un monde digne des enfants" - Version accessible pour les enfants de l'avant-projet de conclusions révisé. Sur Internet : [www.crin.org/docs/resources/publications/May17CFD.pdf](http://www.crin.org/docs/resources/publications/May17CFD.pdf)

### **Documents résultant des consultations régionales pour la Session extraordinaire de l'ONU sur les enfants**

Une région digne des enfants – Vision des organisations de la société civile pour les enfants dans la région d'Europe centrale et de l'est, de la Communauté des États indépendants et des pays baltes. Mouvement mondial en faveur des enfants – texte de la consultation régionale des organisations de la société civile, qui s'est tenue à Bucarest, en Roumanie, du 8 au 10 avril 2001. Sur Internet : [www.crin.org/resources/infoDetail.asp?ID=1667](http://www.crin.org/resources/infoDetail.asp?ID=1667)

"Un monde digne pour et par les enfants" - notre point de vue comme enfants travailleurs africains, African Movement of Working Children and Youth (AMWCY).  
Sur Internet : [www.enda.sn/eja/amwcyonungass.htm](http://www.enda.sn/eja/amwcyonungass.htm)

Commentaires d'ONG sur le document des questions à aborder "Une région digne des enfants" – Vision du Movement in the Interests of Children. Save the Children Tajikistan et UNICEF Tajikistan (2001)

Documento de Kingston - documento elaborado por los adolescentes y jóvenes participantes de la V Reunión Ministerial en Kingston - Caucus d'Amérique latine et des Caraïbes pour la Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux enfants (2001).  
Sur Internet : [www.crin.org/resources/infoDetail.asp?ID=1584](http://www.crin.org/resources/infoDetail.asp?ID=1584)

Posición del Caucus Regional de América Latina y el Caribe en relación al documento final provisional. Un mundo apropiado para la Infancia. (Febrero 2001). Caucus d'Amérique latine et des Caraïbes pour la Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux enfants (2001). Sur Internet: [www.crin.org/docs/resources/publications/document del caucus.pdf](http://www.crin.org/docs/resources/publications/document del caucus.pdf)

Propuesta de las organizaciones no gubernamentales a la agenda futura en el marco de la V reunión ministerial sobre niñas y política social en las Américas (2001)  
Caucus d'Amérique latine et des Caraïbes pour la Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux enfants (2001). Sur Internet: [www.crin.org/docs/resources/publications/propuesta\\_ONGS.pdf](http://www.crin.org/docs/resources/publications/propuesta_ONGS.pdf)

### **Documents de référence pour la Session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants**

Déclaration durant la deuxième session de fond du Comité préparatoire de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux enfants (30 janvier 2001) : présentée par le Dr. Paulinus L.N. Sikosana, chef de la délégation du Zimbabwe  
Sur Internet : [www.crin.org/docs/resources/publications/session2\\_Zimbabwe.pdf](http://www.crin.org/docs/resources/publications/session2_Zimbabwe.pdf)

Déclaration durant la deuxième session de fond du Comité préparatoire de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux enfants (30 janvier 2001) : présentée par Mme Veena S. Rao, co-secrétaire, ministère du Développement des femmes et des enfants, gouvernement de l'Inde.  
Sur Internet: [www.crin.org/docs/resources/publications/session2\\_India.pdf](http://www.crin.org/docs/resources/publications/session2_India.pdf)

Déclaration durant la deuxième session de fond du Comité préparatoire de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux enfants (30 janvier 2001). Intervention de la délégation du Pakistan.  
Sur Internet : [www.crin.org/docs/resources/publications/session2\\_Pakistan.pdf](http://www.crin.org/docs/resources/publications/session2_Pakistan.pdf)

UNICEF (avril 2001) Bulletin de la Session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants  
Sur Internet : [www.unicef.org/specialsession/Newsletter\\_No1\\_ENGL.pdf](http://www.unicef.org/specialsession/Newsletter_No1_ENGL.pdf)



Caucus sur les enfants et les conflits armés (janvier 2001) -  
Déclaration orale durant la deuxième session du Comité  
préparatoire du Caucus sur les enfants et les conflits armés.  
Sur Internet :  
[www.crin.org/docs/resources/publications/children\\_armed\\_conflict\\_statement.pdf](http://www.crin.org/docs/resources/publications/children_armed_conflict_statement.pdf)

**Documents de référence (sur  
[www.unicef.org/specialsession](http://www.unicef.org/specialsession))**

Convention relative aux droits de l'enfant - Résolution 44/25  
adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20  
septembre 1989 (A/RES/44/25)

Déclaration mondiale sur la survie, la protection et le  
développement des enfants et Plan d'action : Sommet mondial pour  
les enfants, 30 septembre 1990

Session extraordinaire de l'Assemblée générale en 2001 pour  
donner suite au Sommet mondial pour les enfants, Résolution 54/93  
adoptée par l'Assemblée générale le 7 décembre 1999  
(A/RES/54/93, date : 17 décembre 1999)

Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant  
adoptés par l'Assemblée générale le 25 mai 2000, dans la Résolution  
54/263 : Protocole facultatif sur la participation des enfants aux  
conflits armés et Protocole facultatif sur la vente des enfants, la  
prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des  
enfants.



# Formulaire d'adhésion à CRIN

Veuillez le photocopier et le renvoyer à CRIN

Nom de votre organisation \_\_\_\_\_

Acronyme/abréviation \_\_\_\_\_ Année de sa fondation \_\_\_\_\_

Traduction anglaise du nom de votre organisation \_\_\_\_\_

Nom de votre directeur \_\_\_\_\_

Nom du membre de votre organisation à contacter au sujet du CRIN \_\_\_\_\_

Adresse postale (y compris le pays) \_\_\_\_\_

Tél (y compris indicatif national) \_\_\_\_\_ Fax (y compris indicatif national) \_\_\_\_\_

E-mail (Courrier électronique) \_\_\_\_\_ Site internet \_\_\_\_\_

Nombre de membres du personnel \_\_\_\_\_

Langues utilisées au sein de votre organisation \_\_\_\_\_

Votre organisation est-elle en mesure de recevoir des e-mails régulièrement ? \_\_\_\_\_

Votre organisation est-elle en mesure de visiter régulièrement des sites internet ? \_\_\_\_\_

Nombre d'exemplaires du bulletin d'information de CRIN désirés en anglais, français ou espagnol \_\_\_\_\_

**Veuillez décrire brièvement les buts et les activités de votre organisation** (veuillez continuer sur une page séparée au besoin). \_\_\_\_\_

**Dans quels pays votre organisation travaille-t-elle ?** (veuillez continuer sur une page séparée au besoin). \_\_\_\_\_

**Veuillez cocher la ou les cases appropriées**

**Comment décririez-vous votre organisation ?**

- Non gouvernementale
- Organisme de l'ONU
- Basée au sein de la communauté
- De recherche
- Internationale
- Gouvernementale

**Est-ce que votre organisation...**

- Travaille directement avec des enfants ?
- Travaille en partenariat avec d'autres organisations ?
- Fournit un financement à d'autres organisations ?
- Travaille avec les médias et la presse ?
- Fait pression sur les gouvernement et l'ONU ?
- Dispense une formation sur les droits de l'enfant ?
- Entrepren des recherches sur les droits de l'enfant ?
- Entrepren des travaux juridiques sur des cas individuels d'enfants ?

**De quelle tranche d'âge s'occupe votre organisation ?**

- Les enfants de 0 à 4 ans
- Les enfants de 5 à 15 ans
- Les enfants de 16 à 18 ans

**Votre organisation possède-t-elle des connaissances techniques spécialisées dans un ou plusieurs des domaines suivants ?**

- Le travail des enfants et les enfants qui travaillent
- Les enfants dans les conflits armés
- Les enfants handicapés
- Les enfants et les médias
- Les enfants et la santé
- Les enfants qui travaillent et qui vivent dans la rue
- Les cas particuliers de violations
- L'environnement et l'habitat
- L'exploitation sexuelle des enfants
- Les enfants réfugiés et non accompagnés
- Les enfants qui vivent avec le VIH et le sida
- Les enfants en conflit avec la loi
- Les enfants et l'éducation
- La présentation de rapports sur la CDE et son suivi
- Les enfants retirés à la garde de leurs parents, le placement dans des familles et l'adoption
- La participation des enfants à la prise de décisions

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Veuillez renvoyer ce formulaire et les publications, bulletins, rapports annuels et brochures que vous jugerez appropriés à : Child Rights Information Network (Réseau d'information sur les droits de l'enfant), c/o Save the Children, 17 Grove Lane, Londres SE5 8RD, Royaume-Uni.



CHILD RIGHTS INFORMATION NETWORK  
**CRIN**

L'adhésion à CRIN est gratuite. Pour que votre demande d'adhésion soit acceptée par CRIN, il faut que 1) vous travailliez pour une organisation qui soutient la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, 2) vous participiez à des activités relatives aux droits de l'enfant, 3) que vous soyez disposé à échanger des informations.

CRIN est un réseau ouvert composé de membres et il ne possède par conséquent aucun statut officiel au-delà de celui de ses organisations membres. CRIN n'est pas en mesure d'accréditer ses organisations membres ni de leur fournir un quelconque financement, à moins que ce financement ne soit directement lié à l'un des projets de CRIN approuvé par l'équipe de gestion de CRIN



# Manifestations durant la période juin à décembre 2001

*NB : Les rencontres ont en général lieu en anglais, mais il est possible que des services d'interprétariat y soient disponibles.*

## Du 20 au 24 juin 2001

6th International Conference for Health and Human Rights  
6ème Conférence internationale pour la santé et les droits de l'homme  
Cavtat, Croatie  
Ksenija Kontak, Organising Committee, Society for Psychological Assistance, Prilaz Gjura Dezelica 27, 1000 Zagreb, Croatie  
T +385 1 48 26 111/ 112 F +385 1 48 26 113  
E [organiz@ishhr-conf-2001.org](mailto:organiz@ishhr-conf-2001.org)

## Du 25 au 27 juin 2001

Session extraordinaire des Nations Unies sur le VIH/sida  
New York, États-Unis  
UNAIDS, 20 Avenue Appia, Suisse  
T +41 22 791 4461 F +41 22 791 4165  
E [pascal@un.org](mailto:pascal@un.org)

## Du 28 au 30 juin 2001

IV Child and Family Policy Conference - Children and Young People: Their Environments  
4ème Conférence sur les politiques générales relatives à l'enfant et à la famille - les enfants et les jeunes - leurs environnements  
Dunedin, Nouvelle-Zélande  
Children's Issues Centre, University of Otago, PO Box 56, Dunedin, Nouvelle-Zélande  
T +64 3479 5038 F +64 3479 5039  
E [cic@otago.ac.nz](mailto:cic@otago.ac.nz) or [karen.nairn@stonebow.otago.ac.nz](mailto:karen.nairn@stonebow.otago.ac.nz)

## Du 15 au 20 juillet 2001

OAU Summit - Children in Armed Conflict  
Sommet de l'OUA - Les enfants dans les conflits armés  
Lusaka, Zambie  
T +1 212 326 7000 E [netmaster@unicef.org](mailto:netmaster@unicef.org)  
W [www.unicef.org](http://www.unicef.org)

## 1er et 2 août 2001

National Meeting with Children and Government Delegates  
Réunion nationale avec les délégués des enfants et du gouvernement  
Viêt-Nam  
Save the Children Suède - Vietnam Office, 6 Ton That Theip, Viêt-Nam  
T +84 4 8232393/4112 F +84 4 8232394  
E [rbhanoi@netnam.org.vn](mailto:rbhanoi@netnam.org.vn)

## Du 18 au 22 août 2001

Second International Conference on Children's Rights in Education: Creating a Culture of Human Rights, Democracy and Peace in the New Millennium  
2ème Conférence internationale sur les droits de l'enfant dans le domaine de l'éducation : création d'une culture de droits de l'homme, de démocratie et de paix durant le nouveau millénaire  
Victoria, Canada  
Natasha Blanchet-Cohen, Coordinator, Child Rights Education - International, Centre for Global Studies, University of Victoria, B.C. Canada, V8W 2Y2  
T +1 317 274 6805 F +1 317 274 6864  
E [credint@iupui.edu](mailto:credint@iupui.edu)

## Du 24 au 27 août 2001

ISPCAN VIII European Regional Conference on Child Abuse and Neglect  
8ème conférence régionale européenne d'ISPCAN sur les mauvais traitements et le manque de soins aux

enfants  
Istanbul, Turquie  
The Turkish Society for the Prevention of Child Abuse and Neglect  
Contact : Professor Dr. Esin Konanc, Chairperson, Local Organising Committee  
T +90 212 230 00 00 F +90 212 248 40 30  
E [magister\\_pco@turk.net](mailto:magister_pco@turk.net) W [www.ispcan2001-istanbul.com](http://www.ispcan2001-istanbul.com)

Ou contacter :  
International Society for Prevention of Child Abuse and Neglect  
Suite 500, 200 N, Michigan Avenue, Chicago IL 60601, États-Unis  
T +1 312 578 1401 F +1 312 578 1404  
E [ispcan@aol.com](mailto:ispcan@aol.com) W [www.ispcan.org](http://www.ispcan.org)

## Du 31 août au 7 septembre 2001

The World Conference against Racism, Racial Discrimination, Xenophobia and Related Intolerance  
Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance liée  
Afrique du Sud  
Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'homme, OHCHR-UNOG, 8-14 Avenue de la Paix, 1211 Genève 10, Suisse  
T +41-22 917-9000 F +41-22 917-9016  
W [www.unhchr.ch](http://www.unhchr.ch)

## Du 19 au 21 septembre 2001

United Nations General Assembly Special Session on Children  
Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants  
New York, États-Unis  
Secretariat for the Special Session on Children, UNICEF House, 3 UN Plaza, New York, NY 10017, États-Unis  
T + 212-963-4475 F 212-963-0071  
E [inquiries@un.org](mailto:inquiries@un.org) W [www.un.org](http://www.un.org) or [www.unicef.org/specialsession](http://www.unicef.org/specialsession)

## Du 24 septembre au 12 octobre 2001

28th Session of the UN Committee on the Rights of the Child  
28ème session du Comité de l'ONU des droits de l'enfant  
Genève, Suisse  
Rapports des États parties examinés : Cameroun, Cap Vert, Gambie, Kenya, Mauritanie, Qatar, Paraguay, Portugal, Ouzbékistan.  
Secrétariat du Comité des Nations Unies des droits de l'enfant, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme, Palais Des Nations, 1211 Genève 10, Suisse  
T +41 22 917 9301; F + 41 22 917 9022; E [pdavid.hchr@unog.ch](mailto:pdavid.hchr@unog.ch)  
W [www.unhchr.ch](http://www.unhchr.ch)

## 28 septembre 2001

Day of General Discussion: Violence against Children in the Family and in Schools  
Journée de discussion générale : la violence contre les enfants au sein de la famille et des écoles  
Bureau de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme - Comité des droits de l'enfant, OHCHR-UNOG, 8-14 Avenue de la Paix, 1211 Genève 10, Suisse  
T +41-22 917-9000 F +41-22 917-9016  
W [www.unhchr.ch/html.menu.216/crcdod1.htm](http://www.unhchr.ch/html.menu.216/crcdod1.htm)

## 1er et 2 octobre 2001

Second World Conference on Family Violence, National Council for Child Abuse and Family Violence  
2ème conférence mondiale sur la violence familiale, Conseil national pour les mauvais traitements aux enfants et la violence familiale  
Prague, République tchèque  
National Council on Child Abuse & Family Violence (NCCAFV), 1155 Connecticut Avenue NW, Fourth Floor, Washington, DC 20036, États-Unis  
T +1 202 429 6696 F +1 831 655 3930  
E [nccafv@aol.com](mailto:nccafv@aol.com)

## Du 5 au 10 octobre 2001

6th International Congress on AIDS in Asia and the Pacific  
6ème Congrès international sur le sida en Asie et dans le Pacifique  
Melbourne, Australie  
Contact : Secretariat, c/o ICMS Pty Ltd, 84 Queensbridge Street, Southbank, Victoria 3006, Australie  
T +61 3 9682 0244 F +611 3 9682 0288  
E [6icaap@icms.com.au](mailto:6icaap@icms.com.au) W [www.icms.com.au/6icaap](http://www.icms.com.au/6icaap)

## Du 23 au 25 octobre 2001

Second Annual TACR RMT, UNICEF  
2ème TACR RMAT annuelle  
Panama  
UNICEF, UNICEF House, 3 United Nations Plaza, New York, NY 10017, États-Unis  
T +1 212 326 7000  
E [netmaster@unicef.org](mailto:netmaster@unicef.org) W [www.unicef.org](http://www.unicef.org)

## Du 23 au 25 octobre 2001

Child Labour in South Asia  
Travail infantile en Asie du sud  
Jawaharial Nehru University, New Delhi  
Organisateur de l'événement : Indo-Dutch Programme on Alternatives in Development et Amsterdam Foundation for International Research on Working Children  
Contact : Anth-Soc Centre, University of Amsterdam, Oudezijdsachterburgwal 185, 1012 DK Amsterdam, Pays-Bas

## Du 21 au 24 novembre 2001

XIth Ibero-American Summit of Presidents and Heads of State  
11ème Sommet ibéro-américain des présidents et chefs d'État  
UNICEF, UNICEF House, 3 United Nations Plaza, New York, NY 10017, États-Unis  
T +1 212 326 7000  
E [netmaster@unicef.org](mailto:netmaster@unicef.org) W [www.unicef.org](http://www.unicef.org)

## Du 17 au 20 décembre 2001

Second World Congress against the Commercial Sexual Exploitation of Children  
2ème Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales  
Yokohama, Japon  
UNICEF, le Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant et ECPAT.  
Contact : NGO Forum for Combating Sexual Exploitation  
E [info@focalpointngo.org](mailto:info@focalpointngo.org) ou [ecpatbkk@ksc15th.com](mailto:ecpatbkk@ksc15th.com)  
W [www.focalpointngo.org/Global/English/2wc.htm](http://www.focalpointngo.org/Global/English/2wc.htm)

